

***Le rôle des
services éducatifs
et de garde à
l'enfance dans la
relance de
l'économie
canadienne après
la COVID-19***

**Par Jim Stanford
Économiste et directeur
The Centre for Future Work**

Novembre 2020

Centre for
FutureWork

À propos du Centre for Future Work

Le Centre for Future Work est un institut de recherche progressiste fondé en 2016, qui a des bureaux au Canada et en [Australie](#).

C'est un centre d'excellence unique en son genre qui s'intéresse à la pleine gamme des enjeux économiques touchant les travailleurs : avenir des emplois, des salaires et de la répartition des revenus; compétences et formation; politiques sectorielles et industrielles; mondialisation; rôle de l'État et des services publics; etc. Il propose également des politiques pratiques et opportunes visant à améliorer le monde du travail pour les travailleurs et leurs familles. Le Centre est un organisme indépendant et non partisan.

Au Canada, le Centre collabore avec le [Centre canadien de politiques alternatives](#), dont il partage les locaux à Vancouver.

En Australie, le Centre relève de l'[Australia Institute](#), principal centre de recherche progressiste du pays, basé à Canberra.

Centre for Future Work
520 - 700, West Pender Street
Vancouver (C.-B.), V6C 1G8, Canada
centreforfuturework.ca
info@centreforfuturework.ca
Tél : +1 604-801-5121, poste271

À propos de l'auteur

Économiste et directeur du Center for Future Work, Jim Stanford partage son temps entre Sydney en Australie et Vancouver au Canada. Il est également professeur d'économie, chaire Harold Innis Industry, à l'Université McMaster de Hamilton au Canada, et professeur honoraire au département d'économie politique de l'Université de Sydney. Titulaire d'un doctorat en économie de la New School for Social Research à New York, il détient aussi une maîtrise en philosophie de l'Université de Cambridge et un B.A. spécialisé de l'Université de Calgary.

L'auteur remercie de leur précieuse contribution, sans les impliquer, Morna Ballantyne, Kate Bezanson, Jane Beach, Martha Friendly et Thea Baines.

Centre for
FutureWork

Table des matières

Introduction et principaux constats.....	4
Survol de la littérature sur les retombées économiques des services éducatifs et de garde à l'enfance.....	8
Estimation des retombées de catégorie A : expansion de la prestation de SÉGE.....	15
Estimation des retombées de catégorie B : hausse de l'offre de main-d'œuvre féminine	26
Estimation des retombées de catégorie C : amélioration des capacités des bénéficiaires	36
Conclusion : résumé des retombées et leviers politiques	39
Références.....	43

Introduction et principaux constats

Dans le récent discours du Trône, le gouvernement fédéral du Canada s'engageait à relever considérablement partout au pays l'aide financière aux services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE), en soutenant avec emphase que l'économie du Canada, et les ménages canadiens, ont un besoin urgent de SÉGE de haute qualité :

Les Canadiens ont besoin de services de garde d'enfants plus accessibles, plus abordables, plus inclusifs et de meilleure qualité. Conscient de l'urgence de cet enjeu, le gouvernement réalisera un investissement important, soutenu et à long terme dans la mise en place d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. Le gouvernement tablera sur des investissements antérieurs, apprendra du modèle mis en place au Québec et travaillera de concert avec les provinces et les territoires pour que des services de garde de haute qualité soient accessibles à tous. Toutes les sphères de la société, y compris les dirigeants du monde des affaires et les dirigeants syndicaux, s'entendent pour dire que c'est le moment d'agir. (Gouverneure générale, 2020)

Les défenseurs des garderies ont élaboré des plans visant à implanter progressivement un régime universel de SÉGE qui couvrirait la majorité des jeunes enfants (Un Enfant Une Place, 2020; Centre canadien de politiques alternatives, 2020). Les chefs d'entreprise ont également donné leur appui à l'expansion des SÉGE comme soutien essentiel à la relance de la participation et de l'emploi de la main-d'œuvre après la pandémie de COVID-19 et la récession qu'elle a entraînée (Bradshaw, 2020; Saba, 2020). C'est un sujet qui rallie entreprises et syndicats : l'expansion des services de garde profite aux parents (en particulier aux mères), aux travailleurs, aux employeurs et à la société¹. En bref, il existe un puissant consensus transversal selon lequel la mise en place d'un régime de SÉGE accessibles et de haute qualité constitue une priorité économique et sociale importante et urgente, que les gouvernements doivent rapidement concrétiser.

¹ Les dirigeants du Congrès du travail du Canada et du Conseil canadien des entreprises ont récemment publié une déclaration commune qui témoigne de ce consensus multipartite; voir Yussuff et Hyder (2020).

Dans ce contexte, la crise de la COVID-19 représente donc un moment historique. Après des années de débats et de faux départs, le système canadien de SÉGE demeurait lamentablement inadéquat – avant même la pandémie. Aujourd’hui, la pandémie a permis à tous les intéressés de mieux comprendre à quel point les SÉGE peuvent faciliter une pleine participation et une saine conciliation travail-vie personnelle. La pandémie a également causé un choc sans précédent à l’économie et au marché du travail, dont le Canada ne se relèvera vraisemblablement pas avant plusieurs années. Enfin, la matérialisation de cette vitale réforme économique et sociale donnerait un élan considérable à la relance économique nationale. Pour citer le discours du Trône, c’est vraiment le moment d’agir.

La reconnaissance du fait que les impacts économiques et humains de la pandémie et de la récession sont disproportionnellement supportés par les femmes (Yalnizyan, 2020) vient raffermir encore davantage le solide soutien manifesté envers l’expansion des SÉGE. Les premiers mois des fermetures sanitaires ont occasionné de plus lourdes pertes d’emplois chez la main-d’œuvre féminine, dont le taux total d’emploi a chuté de 17 % entre février et avril contre 15 % pour les hommes. Ce déclin plus prononcé reflétait la concentration disproportionnée de main-d’œuvre féminine dans les industries (comme la vente au détail, l’hôtellerie et les services de personnel) aux prises avec les plus sévères restrictions sanitaires à la poursuite du travail. Il découlait également de la concentration supérieure des femmes dans le travail précaire, toutes formes confondues : emplois à temps partiel, emplois temporaires, sous-traitance et « petits boulots ». On apprendra sans surprise que ces emplois ont été les premiers à disparaître à l’émergence de la pandémie; ils étaient majoritairement comblés par des femmes. En outre, la baisse de l’emploi n’est pas le seul révélateur des pertes d’emplois : beaucoup de travailleurs et travailleuses demeuraient « en emploi » malgré la disparition totale ou presque totale de leurs heures de travail. Durant les deux premiers mois de la pandémie, le nombre total d’heures travaillées par les femmes a diminué de 30 %, encore là davantage que chez les hommes. Au cours des mois suivants, la réouverture partielle du secteur des services a en partie rétréci cet écart entre les sexes, mais le déclin de l’emploi cumulatif des femmes (mesuré à la fois en emplois et en heures) demeurait toujours pire pour les femmes que pour les hommes. Et la baisse de participation au marché du travail depuis la pandémie (qui reflète le nombre de femmes ayant perdu leur emploi et renoncé à en trouver un autre) a été presque trois fois plus marquée du côté féminin que du côté masculin. Cette baisse a particulièrement touché les parents seuls d’enfants de moins de six ans (Scott, 2020), qui sont en majorité des femmes. Dans ce contexte, il sera essentiel de déployer rapidement des SÉGE accessibles et de haute qualité pour soutenir une reprise complète de l’emploi féminin.

Une raison connexe expliquant pourquoi il est particulièrement urgent d'élargir sans délai les SÉGE réside dans la crise financière et la crise de fonctionnement auxquelles sont confrontées de nombreuses garderies, dans le contexte actuel de sous-financement du réseau canadien. Une combinaison de facteurs (fermetures pures et simples de garderies pendant la période initiale de confinement, baisse des inscriptions depuis lors [de nombreux parents travaillant à domicile en compagnie de leurs enfants] et hausse de coûts résultant des protocoles de sécurité COVID) a exercé d'énormes pressions financières sur de nombreuses garderies, en particulier celles exploitées en mode autonome par de petites organisations (McGinn, 2020). Les garderies se sont délestées de 35 000 emplois (25 % de l'effectif total) entre février et juillet²; bon nombre de ces pertes d'emplois deviendront permanentes si les autorités publiques n'interviennent pas énergiquement pour assurer la stabilité financière à long terme de l'ensemble du réseau. De plus, à défaut d'avancées rapides et résolues pour la mise en place d'un régime national et universel de SÉGE, on risque même une dégradation de l'actuel réseau disparate de services.

Dans ce contexte, il est clair que l'implantation au Canada d'un régime universel de haute qualité jouit d'une très grande acceptation publique et que le gouvernement est fortement résolu à enfin aller de l'avant avec une stratégie transformationnelle à ce chapitre. La création d'un tel régime donnerait également un puissant coup d'aiguillon à la relance économique du Canada dans l'après-COVID. Le présent document passe en revue les diverses façons dont la mise en place d'un régime universel de SÉGE de haute qualité renforcerait l'économie du Canada au sortir de la pandémie et de la récession. On y trouvera des estimations quantitatives générales de certaines de ces retombées, fondées sur des recherches économiques publiées antérieurement et une nouvelle analyse des données courantes de Statistique Canada sur l'emploi, la participation et les revenus. Il confirme que l'implantation d'un régime de ce type durant la prochaine décennie apporterait une contribution cruciale à la reprise économique nationale, notamment :

- La création de plus de 200 000 nouveaux emplois dans les SÉGE, ce qui représente la création de 20 000 emplois directs par an.
- L'ajout de près de dix milliards de dollars de PIB et de presque 80 000 nouveaux emplois dans les secteurs amont et aval où l'expansion du secteur des SÉGE apportera de nouvelles occasions d'affaires, dont environ 8 000 emplois dans le secteur du bâtiment pour la construction ou la mise à niveau des installations d'éducation ou de garde.
- Une augmentation de l'offre de main-d'œuvre des femmes appartenant aux principales cohortes en âge de procréation (25 à 50 ans), soit jusqu'à 725 000

² Calculs de l'auteur, selon le tableau 14-10-0201-01 de Statistique Canada.

nouvelles travailleuses – sous la forme à la fois d’une plus grande participation au marché du travail et d’une meilleure capacité à travailler à temps plein.

- À terme, une hausse de 63 à 107 milliards de dollars du PIB national annuel qui se manifesterait progressivement au fil de la décennie, attribuable aussi bien à un accroissement de la production de SÉGE qu’à une augmentation de l’offre de main-d’œuvre féminine.
- Les retombées à long terme en matière d’emploi, de revenu et de finances découlant d’une bonification des habiletés cognitives et sociales des générations futures de Canadiens ayant bénéficié de SÉGE de haute qualité durant les premières années formatives de leur vie.
- Des recettes supplémentaires pour le trésor public (réparties à peu près également entre le fédéral et les provinces) de 17 à 29 milliards de dollars par année – un montant amplement suffisant pour éponger le coût d’un régime universel de SÉGE.
- Même si le gouvernement fédéral était le principal instigateur stratégique et bailleur de fonds d’un régime national et universel de SÉGE, les provinces bénéficieraient énormément de sa mise en œuvre, qui viendrait renforcer les économies provinciales, ajouter des dizaines de milliers d’emplois et gonfler les coffres provinciaux de 8 à 14 milliards de dollars par année. Au niveau provincial, ce sont les régions actuellement moins bien loties en SÉGE, soit les provinces des Prairies et l’Ontario, qui en profiteraient le plus.

Dans le droit fil des recherches publiées antérieures, nous concluons que les SÉGE constituent un programme économique et social qui s’autofinance littéralement, grâce aux recettes publiques automatiquement générées par ce surcroît d’activité économique. En cette période où l’économie canadienne a désespérément besoin d’un coup de pouce au chapitre du pouvoir de dépense, de l’emploi et de la production, la mise en place longtemps retardée d’un régime national de haute qualité a le potentiel de renforcer considérablement la performance économique du Canada après cette catastrophique période de pandémie et de récession.

Voici comment est structuré le reste du rapport. Dans la section suivante, nous présentons trois grandes catégories de retombées associées à la prestation de SÉGE accessibles et de haute qualité : les retombées économiques d’une expansion de la prestation de SÉGE; les retombées d’une hausse de l’offre de main-d’œuvre féminine; les retombées à long terme d’une amélioration des capacités cognitives et sociales des enfants ayant profité des SÉGE. Dans les sections ultérieures, nous estimons quantitativement l’ordre de grandeur potentiel de chaque catégorie de retombées. Dans la conclusion, nous traçons à partir de ces estimations un portrait composite des répercussions économiques globales d’un régime universel de SÉGE. Le document se termine par une exhortation lancée aux gouvernements, tant fédéral que provinciaux, à aller de l’avant de manière résolue et ambitieuse dans la création de ce régime, dans le cadre d’une relance générale de l’économie canadienne post-COVID-19.

Survol de la littérature sur les retombées économiques des services éducatifs et de garde à l'enfance

À l'échelle internationale, d'abondantes recherches confirment les nombreuses retombées positives que la prestation de services d'éducation et de garde à l'enfance (SÉGE)³ de qualité exerce sur la performance économique et sociale. Ces recherches mettent au jour plusieurs axes de retombées pour les enfants participants, leurs parents et leurs familles, pour l'économie locale et l'économie nationale, et pour les résultats à long terme de nature économique, sociale et financière. D'utiles recensions de ces études ont été effectuées par Barnett (2008), le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance (2008), McCain et coll. (2011), Bivens et coll. (2016), l'Executive Office of the President (2015), Calman et Tarr-Whelan (2005), Duncan et Magnuson (2013), Alexander et Ignjatovic (2012) et l'Australian Institute of Health and Welfare (2015).

On peut regrouper en trois grandes catégories les nombreuses et diverses retombées économiques inhérentes à la prestation de SÉGE accessibles et de qualité :

- A. Hausse de l'activité économique associée à l'expansion des réseaux de SÉGE.
- B. Hausse de la participation à la population active, du taux d'emploi et des revenus pour les parents (spécialement les mères) d'enfants recevant les SÉGE.
- C. Retombées économiques, sociales et financières à long terme résultant d'une amélioration des capacités des individus ayant bénéficié de SÉGE dans leur enfance, tout au long de leur parcours de vie.

Dans cette section, nous passerons brièvement en revue la nature et les axes de concrétisation de chacune de ces catégories de retombées économiques (avec des références à certaines recherches publiées). Dans la suite du rapport, nous produirons

³ Tout au long de cette étude, nous employons l'expression « services éducatifs et de garde à l'enfance » pour mettre en évidence les fonctions qu'on reconnaît, sur le plan de la pédagogie et du renforcement des capacités, à la prestation de services de qualité à la petite enfance (pour contrer le stéréotype voulant qu'ils constituent uniquement des tâches de supervision ou de « gardiennage »).

des estimations quantitatives générales concernant l'échelle potentielle de chaque catégorie pour l'économie canadienne.

L'empreinte économique de la production de SÉGE

Malgré son sous-développement (disponibilité de places pour seulement le tiers environ des enfants d'âge préscolaire avant la pandémie), le système canadien de SÉGE constitue en soi une industrie importante. Quelque 150 000 personnes travaillaient en garderie en 2019⁴. Le nombre d'emplois y a crû de plus de la moitié depuis dix ans, avec 50 000 nouveaux postes. Cela dit, ce secteur offre des salaires hebdomadaires modestes, en moyenne seulement 640 \$ par semaine en 2019, soit près de 40 pour cent de moins que dans l'ensemble de l'économie. En moyenne, le personnel de garderie travaille quelque 29 heures par semaine, un peu moins que la moyenne dans l'ensemble de l'économie. Le total des salaires et traitements versés dans le secteur dépasse cinq milliards de dollars par an.

Statistique Canada ne produit pas de données sur la valeur ajoutée (ou le PIB) du secteur des services de garde, mais nous pouvons obtenir une estimation générale de son PIB total en employant à titre comparatif le profil entrées-sorties de l'ensemble du secteur de l'éducation. Selon Statistique Canada, 73 % de la valeur ajoutée totale dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire est versé en salaires et traitements aux travailleurs employés directement dans ce secteur⁵. En postulant qu'il existe un ratio similaire entre les coûts salariaux et la valeur ajoutée des services de garde, on peut chiffrer à un peu moins de sept milliards de dollars le PIB annuel des services de garde.

Ainsi, l'expansion de cette importante industrie viendra directement donner un élan à la production et à l'emploi dans l'économie canadienne. De plus, ces gains économiques ne se limitent pas au seul secteur des SÉGE. Comme dans tout autre secteur, les activités liées aux SÉGE stimulent l'emploi et la production dans d'autres composantes de l'économie grâce à l'augmentation des achats d'autres biens et services découlant d'une hausse de l'emploi, de la production et des revenus⁶. Il est possible de quantifier l'importance de ces liens intersectoriels en procédant à une analyse entrées-sorties et en estimant les effets « multiplicateurs » découlant des

⁴ Les données de ce paragraphe sont tirées des tableaux de Statistique Canada 14-10-0202-01, 14-10-0203-01, 14-10-0205-01 et 14-10-0255-01, pour le code d'activité SCIAN 6244 (« Services de garderie »).

⁵ Le reste est représenté par les autres flux de revenus, dont les retombées non salariales, la dépréciation des immobilisations, les excédents d'exploitation et les taxes indirectes sur la production.

⁶ Ce couplage intersectoriel est discuté dans le contexte canadien par Fairholm et Anderson (2017), et dans le contexte américain par Weiss et Brandon (2010).

nouvelles dépenses dans le secteur des SÉGE. Par exemple, le multiplicateur d'emploi mesure le nombre total d'emplois (aussi bien directs dans le secteur des SÉGE qu'indirects dans d'autres secteurs) pour toute hausse incrémentielle donnée dans la valeur de la production du secteur des SÉGE. Des recherches antérieures ont montré qu'en raison de sa relativement forte intensité de main-d'œuvre et de ses revenus moyens relativement faibles, ce secteur exerce sur l'emploi des effets multiplicateurs sensiblement plus marqués que la plupart des autres secteurs⁷.

Hausses dans l'offre de main-d'œuvre féminine

Une autre importante catégorie de retombées économiques associées à la prestation de SÉGE accessibles réside dans leur impact positif sur l'offre de main-d'œuvre par les parents – en particulier les mères. Les mères qui ont accès à des SÉGE abordables et de haute qualité ont davantage confiance et la capacité de trouver et de conserver un emploi rémunéré. Il existe une corrélation élevée entre la disponibilité de SÉGE et la participation des femmes au marché du travail; de nombreuses études publiées ont détaillé et mesuré cette association positive⁸. Des recherches ont souligné que la hausse d'offre de main-d'œuvre féminine résultant d'un régime universel de SÉGE s'observe principalement chez les ménages à faible revenu, puisqu'en l'absence de système public plus abordable, les ménages à revenu élevé ont les moyens d'envoyer leurs enfants en garderie privée. C'est là un des axes par lesquels la prestation de SÉGE universels et accessibles favorise l'égalité économique et sociale : elle permet aux ménages à faible revenu de contribuer davantage à l'offre de main-d'œuvre, et par conséquent d'accroître leurs revenus⁹. Certaines études montrent qu'une meilleure accessibilité des SÉGE contribue également à rehausser les revenus moyens de la main-d'œuvre féminine, et non seulement leur participation et leur taux d'emploi, grâce à une hausse du nombre moyen d'heures de travail et à une diminution des épisodes d'interruption de carrière pouvant entraver à long terme la trajectoire de revenu des femmes.

Grâce à la mise en place au Québec, vers la fin des années 1990, d'un nouveau régime de garde quasi universel, le Canada a la chance de bénéficier de l'expérience d'une puissante « expérience naturelle » concernant l'incidence d'un régime universel de SÉGE sur la participation des femmes au marché de l'emploi. Jusqu'alors, la participation des femmes au marché québécois du travail n'avait rien d'exceptionnel, à

⁷ Voir Fairholm et Anderson (2017), p. 30.

⁸ Voir par exemple Herbst et Tekin (2010), Currie (2001), Dixon (2020) ainsi que Bivens et coll. (2019).

⁹ Une autre raison pour laquelle un régime universel de SÉGE contribue fortement à l'égalité est le renforcement des habiletés cognitives et sociales à long terme des enfants issus de ménages à faible revenu, qui autrement n'auraient généralement pas accès à la même qualité de soins de garde et de développement cognitif.

un niveau légèrement inférieur à la moyenne canadienne. Avec l'introduction du nouveau régime (qui offrait initialement des places de garderie subventionnées à 5 \$ par enfant et par jour¹⁰), la participation des femmes au marché du travail (en particulier dans les principales cohortes d'âge de procréation) a sensiblement augmenté pour atteindre aujourd'hui un sommet au Canada. Les recherches confirment que l'implantation d'un régime accessible à l'échelle de la province a joué un rôle clé dans cette hausse de participation, et que les gains qui en ont résulté sur l'emploi, la production et le revenu ont généré d'importantes retombées pour les économies provinciale et nationale¹¹. Fortin et coll. (2012) ont également estimé les hausses de recettes publiques qui en ont découlé (au niveau provincial comme fédéral) : elles excèdent (d'un ratio supérieur à 1,5 pour 1) le coût (principalement supporté par l'État québécois) de mise en œuvre du régime subventionné. Dans nos simulations ci-dessous, nous appliquons les leçons tirées de l'expérience québécoise concernant l'incidence d'un régime universel national sur la participation et l'emploi de la population féminine.

Amélioration des capacités des bénéficiaires de SÉGE

Une catégorie plus complexe et difficile à quantifier des retombées économiques associées à la prestation de SÉGE accessibles et de haute qualité est l'impact positif de tels services sur les habiletés cognitives et sociales des enfants bénéficiaires. La recherche neurologique et psychologique moderne confirme qu'une stimulation et un apprentissage de haute qualité durant les six premières années de vie d'un enfant exercent un impact important et durable sur ses capacités à long terme et la réussite de son parcours de vie, puisque cet apprentissage coïncide avec la phase de développement de la majorité des voies et processus neuronaux de l'enfant. Ce consensus a été étayé par les travaux de James Heckman, économiste nobélisé (voir par exemple Heckman et coll., 2006; Heckman et Masterov, 2007) et d'autres chercheurs¹². L'apprentissage effectué après l'âge de six ans a une incidence moins marquée (mais toujours positive) sur le parcours de vie. Pour cette raison, il existe de

¹⁰ Ce tarif quotidien a augmenté au fil du temps et atteint maintenant 8,35 \$. Un système visant à exiger des taux supérieurs aux parents à revenu plus élevé a été abandonné en 2019. Comme le nombre de places dans les garderies familiales et les centres de la petite enfance réglementées au Québec demeure inférieur aux deux tiers du nombre total d'enfants d'âge préscolaire dans la province (calculs de l'auteur selon Friendly et coll. [sous presse] et Statistique Canada, tableau 17-10-0057-01), même le régime québécois n'est pas entièrement universel.

¹¹ Voir Lefebvre (2009) et Fortin et coll. (2012).

¹² Pour des recensions de la littérature publiée au sujet des effets à long terme des SÉGE sur la réussite économique et sociale des enfants, voir McCain et coll. (2011), Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance (2009), Barnett (2008), Executive Office of the U.S. President (2015) et Bivens et coll. (2016).

solides preuves scientifiques concernant les importantes répercussions à long terme que la prestation de SÉGE de haute qualité exerce sur les capacités et les résultats des enfants, et ce dans un large éventail de variables, notamment la réussite ultérieure à l'école et au niveau postsecondaire, une meilleure employabilité et de meilleurs revenus, une meilleure réussite et participation sociale, et diverses retombées sanitaires positives (moindre incidence de maladies cardiaques, d'hypertension, de diabète et d'autres affections comportant des dimensions socioéconomiques). Considérant leur nature diversifiée et à long terme, ces effets sont intrinsèquement difficiles à mesurer et à quantifier. Des chercheurs de diverses disciplines scientifiques trouvent néanmoins des moyens de le faire, et leurs résultats laissent fortement penser que la prestation de SÉGE de haute qualité entraîne une série remarquablement diversifiée et importante d'impacts à l'échelle d'une vie.

Certaines de ces recherches ont examiné les données probantes historiques relatives aux conséquences cognitives et sociales à long terme des services éducatifs à l'enfance de haute qualité, en les comparant aux résultats d'enfants n'ayant pas bénéficié des mêmes possibilités d'apprentissage à un âge précoce. Ces recherches incluent des enquêtes longitudinales qui suivent le parcours de vie d'enfants ayant bénéficié de services collectifs de garde offerts dans divers pays, comme le programme du Lanham Act aux États-Unis (le gouvernement fédéral offrait durant la Seconde Guerre mondiale des SÉGE à faible coût aux enfants de parents occupant des emplois reliés à la guerre) et d'autres initiatives ciblées de SÉGE ailleurs dans le monde. Ces études comparent les résultats des enfants ayant bénéficié de SÉGE aux résultats obtenus dans des populations témoins n'en ayant pas bénéficié; dans la plupart des cas, on a constaté des améliorations importantes dans la réussite scolaire subséquente (y compris de meilleurs taux de diplomation secondaire), l'employabilité, les revenus, la santé, le bonheur et l'espérance de vie. Les résultats sont particulièrement éloquentes pour les enfants de familles à faible revenu et racisées.

Dans son étude de 2014 sur les Américains ayant profité de services de garde en vertu du Lanham Act, Herbst observe (après prise en compte d'autres facteurs déterminants) une hausse d'employabilité de 1,8 % par rapport aux individus qui n'en ont pas profité. Des études longitudinales s'intéressant à d'autres initiatives ciblées de SÉGE aux États-Unis (Perry Preschool Program, programme Abecedarian, programmes Child-Parent et Head Start, etc.) confirment une bonification des résultats au chapitre de l'emploi, des revenus, de la santé et d'autres aspects, et ce même après plusieurs décennies¹³. En se basant sur les relations entre la participation aux SÉGE, les résultats d'examens et les

¹³ Citons comme exemples Calman et Tarr-Whelan (2005), Campbell et Ramey (1995), Heckman et coll. (2010), Herbst et Tekin (2010) ainsi que Reynolds et coll. (2011).

gains ultérieurs, Cascio et Schanzenbach (2013) estiment entre 1,3 % et 3,5 % les améliorations obtenues dans les gains à vie des bénéficiaires de SÉGE.

Offrir aux enfants de meilleures possibilités de développer leurs capacités cognitives et sociales ouvre de nombreux autres axes de retombées économiques, sanitaires et financières. Par exemple, une population en meilleure santé, mieux dotée en emplois et moins vulnérable à diverses formes de crise sociale et économique est synonyme d'économies financières pour les gouvernements. On peut citer d'autres retombées non négligeables, comme une meilleure participation sociale, une meilleure cohésion sociale, un sentiment plus solide de citoyenneté et une baisse des inégalités. Encore une fois, il s'agit là de retombées difficiles à quantifier en raison de leur caractère diversifié, diffus et durable. Or elles n'en sont pas moins importantes et doivent être prises en considération dans la formulation des politiques¹⁴.

Ratios avantages-coûts et rendement des investissements

Certaines études ont tenté de quantifier les diverses retombées économiques des SÉGE (dans toutes les grandes catégories susmentionnées) en les comparant aux coûts de prestation. Cela permet d'estimer le ratio entre les retombées globales et les coûts, qu'on peut interpréter comme le rendement des investissements effectués par un gouvernement pour fournir ces services. Dans certaines études, on utilise un cadre « multiplicateur » à court terme pour comparer l'expansion de l'activité économique totale à l'ampleur du coût initial du programme. À titre d'exemple, Warner et Liu (2004) et Bartik (2006) estiment à plus de 3 pour 1 ces ratios multiplicateurs. Les études qui intègrent les effets à plus long terme des SÉGE sur l'emploi féminin et les capacités cognitives des enfants ayant bénéficié de SÉGE dégagent souvent des ratios avantages-coûts encore plus élevés. Pour Heckman et coll. (2010), les retombées excèdent les coûts dans un rapport de 7 pour 1 à 10 pour 1; Reynolds et coll. (2011) projettent quant à eux un ratio de 11 pour 1. Aux États-Unis, l'Executive Office of the President (2015) avance un ratio de référence (basé sur les résultats médians de multiples études) de 8,6 pour 1.

Il déborde notre mandat d'évaluer le ratio retombées-coûts de l'introduction d'un régime universel de SÉGE au Canada, notamment parce que la conception et par conséquent les coûts d'un tel régime sont toujours à l'étude. Nous pouvons toutefois présenter plusieurs perspectives générales sur l'échelle vraisemblable des retombées

¹⁴ Une étude canadienne a estimé les importantes économies financières réalisées dans la province de l'Ontario grâce à l'amélioration des taux de diplomation secondaire, dans trois catégories : réduction des dépenses d'aide sociale, amélioration de la santé et réduction des interactions avec le système de justice pénale (Conference Board of Canada, 2019). On pourrait s'attendre à des retombées encore plus substantielles pour les SÉGE.

qui en résulteraient dans chacune des trois catégories indiquées ci-dessus. Cela confirme certainement l'importance et la portée des retombées économiques qu'engendrerait l'introduction d'un régime universel de SÉGE au Canada. Le reste de cet article est consacré à la présentation de ces estimations.

Estimation des retombées de catégorie A : expansion de la prestation de SÉGE

La source la plus immédiate et directe de retombées économiques découlant de la mise en place d'un régime de SÉGE accessibles et de haute qualité réside dans le nouveau travail et la nouvelle production rattachés à la prestation des services du régime. Comme on l'a vu précédemment, la garde d'enfants est déjà au Canada une industrie importante qui emploie près de 150 000 personnes (en grande majorité des femmes) et génère une valeur ajoutée annuelle d'environ sept milliards de dollars. L'expansion massive envisagée dans les projets de régime universel de SÉGE créera beaucoup de nouveaux emplois, amènera d'importants nouveaux revenus et relèvera considérablement le PIB national.

Cette section donne une estimation générale de l'échelle potentielle de la poussée économique que donnerait l'expansion envisagée des SÉGE. Cette estimation nécessite à son tour une évaluation de l'échelle potentielle et du moment de cette éventuelle expansion – étant entendu que les détails du projet doivent être convenus entre les gouvernements fédéral et provinciaux et d'autres intervenants (dont les organismes de réglementation, les instituts de formation en SÉGE, les administrations municipales, etc.). Notre simulation postule les hypothèses suivantes :

- L'introduction d'un régime universel de SÉGE se déroulera sur une période de dix ans.
- Le régime offrira assez de places en garderies collectives réglementées pour la quasi-totalité des enfants d'un à cinq ans. Nous supposons que la plupart des enfants de moins d'un an sont gardés à la maison (avec le soutien des prestations canadiennes du congé de maternité et parental), et que ceux de six ans et plus sont pris en charge par le système scolaire existant¹⁵.
- En ce qui concerne le taux de couverture des SÉGE souhaité pour les enfants d'un à cinq ans, nous fixons un point de référence ambitieux, soit la norme actuelle du régime universel de la Norvège, auquel étaient inscrits plus de 92 % des enfants d'âge préscolaire en 2019¹⁶. Le système norvégien est largement reconnu comme

¹⁵ Bien entendu, les plus jeunes enfants d'âge scolaire (jusqu'à 12 ans environ) ont également besoin de services de garde avant et après l'école. Nos simulations ne prennent pas en compte l'impact d'une possible expansion potentielle de ces services.

¹⁶ Statistisk Sentralbyrå (2020).

un des meilleurs du monde industrialisé¹⁷. Il se peut que le programme mis en œuvre au Canada n'ait pas cette envergure; mais comme notre objectif est de simuler les retombées économiques d'un régime universel très solide, nous utiliserons le meilleur modèle possible. Si le régime canadien s'avère moins étendu, ses retombées économiques diminueront en conséquence (tout en demeurant substantielles).

- Nous supposons que le réseau actuel de garderies réglementées (tant les garderies collectives que les garderies en milieu familial réglementées) continue de fonctionner à son échelle actuelle. Dans nos calculs, les places créées grâce au nouveau régime universel viennent s'ajouter aux places existantes¹⁸.
- Nous estimons qu'ensemble, les garderies collectives et les garderies en milieu familial réglementées offrent actuellement un total d'environ 685 000 places aux enfants canadiens âgés d'un à cinq ans¹⁹, soit un taux de couverture de 35 % en regard de la population actuelle des 1-5 ans.

¹⁷ Le taux de couverture moyen des enfants d'âge préscolaire à l'échelle de l'OCDE est d'environ 70 % (UNICEF Canada, 2020). Le Canada affiche un des plus faibles taux parmi les pays de l'OCDE.

¹⁸ Il s'agit d'une hypothèse prudente; l'expérience acquise dans d'autres territoires de compétence dotés d'un système universel de garderies collectives donne à penser que l'offre de services de garde en milieu familial tend à décliner à mesure que les parents déplacent leurs enfants vers des programmes publics mieux financés. Dans ce cas, l'échelle d'expansion des services en garderies officielles serait encore plus grande que celle simulée ici.

¹⁹ Cette estimation est basée sur les données de Friendly et coll. (sous presse), qui offrent un compte direct du nombre de places en garderies collectives réglementées pour les enfants d'un à cinq ans, par province. Cependant, il n'y a pas de données sur le nombre de places dans les garderies en milieu familial réglementées par catégorie d'âge; seuls les totaux sont disponibles. Notre estimation postule donc que les deux tiers des places actuelles dans les garderies en milieu familial sont occupées par des enfants d'un à cinq ans (et le reste par des enfants d'autres âges).

Tableau 1
Croissance du nombre de places et de l'effectif,
expansion des SÉGE
(milliers)

	1-5 Population (milliers)	Couverture souhaitée ¹ (milliers)	Nouvelles places (cumul.) (milliers)	Nouvel effectif (cumul.) ² (milliers d'ÉTP)
2020	1954	1798	1113	196
2030	2047	1883	1199	211
Par année :			120	21
Source : Calculs de l'auteur, comme décrit dans le texte.				
1. Dans l'hypothèse d'un taux de couverture de 92 %.				
2. Dans l'hypothèse d'un éducateur pour six enfants, et de deux employés de soutien pour 50 enfants; tous les enfants de cinq ans et la moitié des enfants de quatre ans sont gardés à temps partiel.				

À partir de ces hypothèses, nous pouvons brosser un portrait de l'échelle d'expansion potentielle qu'implique l'introduction sur dix ans d'un régime universel de SÉGE pour les enfants d'un à cinq ans, comme résumé au tableau 1. À l'heure actuelle, le Canada compte environ 1,95 million d'enfants d'un à cinq ans. Pour offrir un taux de couverture de 92 %, il faudrait donc près de 1,8 million de places, soit, en excluant les 685 000 places existantes, 1,1 million de nouvelles places. Or comme l'implantation d'un régime universel de SÉGE s'étendrait sur dix ans, il faut tenir compte d'une hausse de 100 000 individus au sein de la population d'un à cinq ans durant cette période, selon les projections démographiques de Statistique Canada. Conserver le même taux de couverture (92 %) nécessiterait donc 1,2 million de places supplémentaires. En créant ces nouvelles places à un rythme constant durant dix ans, il faudrait ajouter 120 000 places chaque année.

Outre cette expansion rapide des capacités physiques, on assistera également à une rapide hausse de l'emploi dans le secteur des SÉGE. Pour estimer les besoins en nouveau personnel résultant d'une expansion du réseau, nous appliquons un ratio d'effectif de référence : un éducateur pour six enfants (moyenne pondérée des ratios d'effectif réglementés pour la garde des nourrissons, des tout-petits et des enfants d'âge préscolaire). Nous postulons également deux autres employés de soutien (un administrateur et un cuisinier) pour 50 enfants. Nous rajustons les effectifs pour tenir compte du fait que les enfants inscrits à la maternelle à plein temps (offerte aux enfants de cinq ans dans la plupart des provinces et aux enfants de quatre ans dans

certaines) n'auraient besoin de SÉGE qu'à mi-temps (avant et après l'école, et dans certains cas à l'heure du dîner). D'après ces ratios, nous prévoyons qu'à la dixième année de son introduction progressive, le régime universel nécessiterait environ 211 000 nouveaux employés (équivalents temps plein), ce qui implique le recrutement d'un peu plus de 20 000 nouveaux employés chaque année. Une expansion aussi rapide et soutenue du personnel de garderie exigera également des investissements majeurs dans les infrastructures de formation et d'agrément. Les nouvelles embauches résultant de cette expansion viendraient hausser d'environ un dixième de un pour cent l'emploi national par an, sur dix ans – ce qui ferait monter l'emploi cumulatif d'environ un pour cent à la fin de la période de dix ans. Ainsi, cette embauche directe contribuerait sensiblement à la remontée des niveaux d'emploi dans l'après-pandémie de COVID-19²⁰.

L'impact prévu de l'introduction d'un régime universel de SÉGE sur le PIB du Canada est résumé au tableau 2. Comme vu précédemment, le réseau de garderies collectives avant le début de la pandémie comptait un peu moins de 150 000 postes. Pour atteindre le seuil souhaité de 92 %, il faudrait recruter 211 000 nouvelles personnes, représentant une expansion du réseau de 142 % sur dix ans. Comme la main-d'œuvre est le principal intrant de production de ce secteur, nous pouvons supposer que la valeur ajoutée augmentera dans une proportion similaire. Cela implique une hausse du PIB annuel du secteur d'environ 9,6 milliards de dollars d'ici la fin de la période d'implantation de dix ans. En supposant une introduction progressive et uniforme du régime durant ces dix ans, il ajouterait *directement* environ un milliard de dollars chaque année au PIB du Canada²¹. Toujours à la fin de cette décennie transitoire, le PIB annuel serait plus élevé de près d'un demi-point de pourcentage²².

²⁰ En date d'octobre 2020, il y avait au Canada 635 000 emplois de moins qu'en février 2020, avant l'émergence de la pandémie. Le recrutement cumulatif dans les SÉGE durant cette période de dix ans compenserait environ le tiers de l'écart à combler pour atteindre le niveau d'emploi prépandémie (le tout s'étalant sur une longue période, durant laquelle la population active continuera de croître).

²¹ Comme vous le verrez, l'expansion des SÉGE stimulera le PIB de bien d'autres façons.

²² La hausse proportionnelle du PIB est inférieure à la hausse cumulative équivalente de l'emploi, étant donné l'intensité de main-d'œuvre relativement élevée du secteur des SÉGE et la faiblesse des salaires moyens qui s'y pratiquent.

Tableau 2	
Effets directs d'une expansion des SÉGE sur le PIB	
PIB actuel (2019)	6,8 G\$
Expansion cumulative	142 %
Estimation du nouveau PIB	9,6 G\$
Hausse du PIB par année	0,96 G\$
Source : Calculs de l'auteur selon les tableaux 14-10-0203-01, 14-10-0201-01 et 36-10-0594-01 de Statistique Canada, comme décrit dans le texte.	

Bien entendu, les éducateurs et le personnel de soutien du secteur des SÉGE ne seraient pas les seuls à profiter des nouvelles possibilités d'emploi qu'offrirait l'introduction sur dix ans d'un régime universel. Les importantes dépenses effectuées pour l'achat d'autres biens et services résultant d'un vaste élargissement du programme de SÉGE favoriseraient également la création d'autres emplois. Par exemple, l'accroissement des capacités physiques des fournisseurs de SÉGE, y compris la construction de nouvelles installations et l'agrandissement des équipements existants, donnera lieu à d'importantes dépenses en immobilisations. Tout cela viendra grandement stimuler les activités de construction et de rénovation dans toutes les régions du pays.

Tableau 3	
Activités de construction associées à l'expansion des SÉGE	
Nouvelles places requises d'ici 2030	1,2 M
Superficie par enfant (pi^2)	100
Coût de construction ($\$/\text{pi}^2$)	250 \$
Coût total de construction	30 G\$
Coût par année	3 G\$
Intensité du travail de construction (emplois/M\$)	2,76
Années-personnes de travail de construction	82 850
Emplois constants (sur dix ans)	8 285
Source : Calculs de l'auteur selon les tableaux 14-10-0201-01 et 33-10-0007-01 de Statistique Canada, comme décrit dans le texte.	

L'estimation de l'impact positif d'un régime universel de SÉGE sur les activités de construction est résumée au tableau 3). Comme nous l'avons mentionné, l'atteinte du taux de couverture visé (92 % des enfants d'un à cinq ans après dix ans) nécessiterait 1,2 million de nouvelles places. Nous postulons à 100 pieds carrés par enfant la superficie interne requise; c'est là un indice de référence prudent, basé sur la

superficie minimale prescrite par divers territoires de compétence pour la garde d'enfants, y compris l'espace requis pour les tâches administratives, les services de soutien et l'exploitation générale du bâtiment²³. Dans le secteur du bâtiment commercial au Canada, les seuils de référence actuels fixent à environ 250 \$ le pied carré les coûts de construction de base typiques des installations à usage public (comme les bâtiments d'enseignement)²⁴. Ce seuil n'inclut pas le coût du terrain, ni des appareils et équipements spécialisés requis dans une garderie; il ne faut donc pas interpréter ces coûts de construction estimatifs comme reflétant l'intégralité des coûts d'immobilisations associés à la création de nouvelles garderies²⁵. Dans certains cas, il est possible d'offrir de nouvelles places en rénovant des bâtiments existants plutôt qu'en en construisant de nouveaux – mais cela implique également d'importants coûts au pied carré²⁶. En tenant compte de ces hypothèses, les coûts de construction associés à la création sur dix ans de 1,2 million de nouvelles places atteindraient environ trois milliards de dollars par année. Ce flux de travail soutiendrait une demande constante (dans l'hypothèse d'un calendrier de construction qui répartit uniformément les travaux tout au long de la décennie) de près de 8 300 emplois dans l'industrie de la construction pendant la période.

Considérer la garde d'enfants comme une industrie importante en soi nous amène également à envisager d'autres dimensions de son empreinte économique. Par exemple, même si la main-d'œuvre directe (éducateurs et autre personnel) représente le principal intrant productif dans la prestation des SÉGE, ce secteur achète également une foule d'autres intrants, fournitures et services, dont des équipements et du matériel spécialisés, des services publics et des travaux d'entretien, en plus de services comme la comptabilité et la formation. L'augmentation de la demande pour ces intrants stimulera à son tour la production et l'emploi dans toute la chaîne

²³ La question des besoins d'espace des garderies est abordée par Beach et Friendly (2005), *Children's Services*, Ville de Toronto (2016) et *Community Care Facilities Licensing* (2020).

²⁴ Voir par exemple Altus Group (2020) et Statista (2020).

²⁵ Les lignes directrices gouvernementales relatives à l'estimation des coûts d'immobilisations des SÉGE suggèrent des seuils de référence plus élevés pour les travaux plus exhaustifs d'installation et de raccordement des services publics. Voir par exemple Ministère du développement de l'enfance et de la famille (2020), qui privilégie les projets dont les coûts d'immobilisations totalisent 40 000 \$ ou moins par place (ou 400 \$ le pied carré), en incluant les travaux de construction, le terrain et l'équipement spécialisé – alors que de nombreux projets coûtent plus cher que ce seuil. Bien entendu, des coûts de construction, d'ameublement et d'équipement plus élevés généreraient des retombées économiques encore plus importantes.

²⁶ Yalnizyan et McCuaig (2020) avancent des coûts d'immobilisations associés à la mise en place en Ontario d'un réseau de prématernelles et de maternelles à plein temps inférieurs, même si la plupart des nouvelles places peuvent être créées dans les bâtiments scolaires existants. Le déploiement d'un régime universel de SÉGE pour les cohortes plus jeunes nécessitera certainement des investissements en immobilisations plus importants.

d’approvisionnement du secteur des SÉGE, et amplifiera ainsi l’élan économique insufflé par l’introduction d’un régime universel. Nous appelons « propagations amont » ces couplages qui déploient les axes de dépenses liées à la prestation des SÉGE sur toute la chaîne d’approvisionnement, composée d’entreprises et de services divers qui recevront de nouvelles commandes grâce à l’expansion des SÉGE.

Tableau 4		
Propagations amont et aval de l’expansion des services de garde		
	PIB (G\$)	Emplois (milliers)
Expansion des SÉGE sur dix ans	9,6 \$	211
Demande indirecte (chaîne d’approvisionnement) ¹	2,0 \$	16
Demande induite (aval) ¹	7,4 \$	61
Croissance de la propagation (totale)	9,4 \$	78
Croissance de la propagation (annuelle)	0,9 \$	7,8
Source : Calculs de l’auteur selon les tableaux 14-10-0203-01, 14-10-0201-01 et 36-10-0594-01 de Statistique Canada, comme décrit dans le texte. Les sous-totaux pourraient ne pas correspondre en raison de l’arrondissement des données.		
1. Suppose que les liens entrées-sorties équivalent à la scolarisation primaire/secondaire.		

Ces couplages amont de la chaîne d’approvisionnement peuvent être quantifiés à partir des statistiques d’entrées-sorties de Statistique Canada, qui suivent l’ampleur des achats effectués par un secteur auprès d’autres secteurs. Les données d’entrées-sorties ne distinguent pas les garderies des autres secteurs plus généraux. Nous avons donc supposé que le profil de la chaîne d’approvisionnement des garderies serait similaire à celui de l’ensemble du réseau scolaire primaire et secondaire, en y appliquant les mêmes paramètres d’entrée-sortie. Selon Statistique Canada, chaque milliard de dollars de valeur ajoutée dans ce secteur nécessite plus de 200 millions de dollars d’achats d’intrants auprès des entreprises de la chaîne d’approvisionnement²⁷. Comme expliqué ci-dessus, la création de 1,2 million de places dans le cadre de SÉGE sur dix ans relèverait de près de dix milliards de dollars le PIB du secteur de la garde d’enfants, et en accroîtrait de deux milliards de dollars (d’ici la fin de ces dix ans) les

²⁷ Tableau 36-10-0594-01 de Statistique Canada. La garde d’enfants est une industrie à relativement forte intensité de main-d’œuvre, où la part plus élevée du coût des extrants totaux reflète l’activité directe menée dans les garderies. Les effets qui y sont exercés sur l’amont de la chaîne d’approvisionnement sont donc inférieurs à ceux observés dans d’autres secteurs qui dépendent davantage des achats d’intrants de produits et services intermédiaires.

achats annuels d'intrants (voir le tableau 4). D'après les ratios globaux extrants/emploi dans l'économie générale, cela équivaut à environ 16 000 nouveaux emplois dans les divers secteurs qui approvisionnent les SÉGE²⁸.

On trouve un autre axe de retombées économiques indirectes dans l'impact positif que les nouveaux emplois et revenus générés par l'expansion du secteur exerceraient sur les industries « aval » de biens de consommation et de services. En effet, plus de 20 000 nouvelles personnes seraient embauchées chaque année dans le secteur des SÉGE; leurs dépenses subséquentes – dans toute la gamme des entreprises de biens de consommation et de services (depuis le logement jusqu'au commerce de détail, en passant par l'hôtellerie et les services personnels) – engendreraient un surcroît de production, de travail et de revenus dans ces secteurs. Le modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada permet également d'estimer l'intensité de ces effets aval; encore une fois, nous postulons que la robustesse d'estimation de ces axes de retombées est comparable à celle des estimations de Statistique Canada concernant les effets des dépenses aval (ou « induites ») pour le secteur de l'enseignement primaire et secondaire. D'après ces données, chaque milliard de dollars de valeur ajoutée dans le secteur de la garde d'enfants ajouterait quelque 775 millions de dollars aux dépenses de consommation en aval (en incluant les effets de second ordre découlant des dépenses de consommation effectuées par les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement et les travailleurs des secteurs aval). Durant les dix années de l'expansion des SÉGE, cela rehausserait de 7,4 milliards de dollars le PIB dans ces secteurs aval, renforcés par 60 000 nouveaux emplois (tableau 4).

Il convient de noter que ces estimations des retombées économiques indirectes, tant en amont qu'en aval, dépendent de nombreux facteurs, y compris l'état de l'économie nationale dans son ensemble. Quand l'économie se porte bien et que la majorité des travailleurs ont un emploi, ces effets indirects sont moindres; même en l'absence de stimulus (représenté ici par l'expansion des services de SÉGE), ces travailleurs occuperaient vraisemblablement d'autres emplois, de toute façon. Cependant, quand l'économie fonctionne en deçà de son potentiel de production (ce qui entraîne un vaste chômage), on ne peut supposer que les travailleurs de ces secteurs amont et aval occuperaient de toute façon un emploi; les retombées économiques de propagation (ou effets « multiplicateurs ») d'une stimulation des dépenses seraient, dans une telle

²⁸ Ce total des nouveaux travaux encouragés par l'augmentation des achats d'intrants par les garderies inclurait les emplois de construction, puisque la construction est un intrant; cependant, comme les statistiques d'entrées-sorties prennent en compte la consommation de produits de construction (et des autres immobilisations à longue durée de vie) selon une méthode d'amortissement (et non selon la construction actuelle), leur estimation des emplois de construction ne peut se comparer à l'estimation des nouveaux emplois de construction résumée au tableau 3.

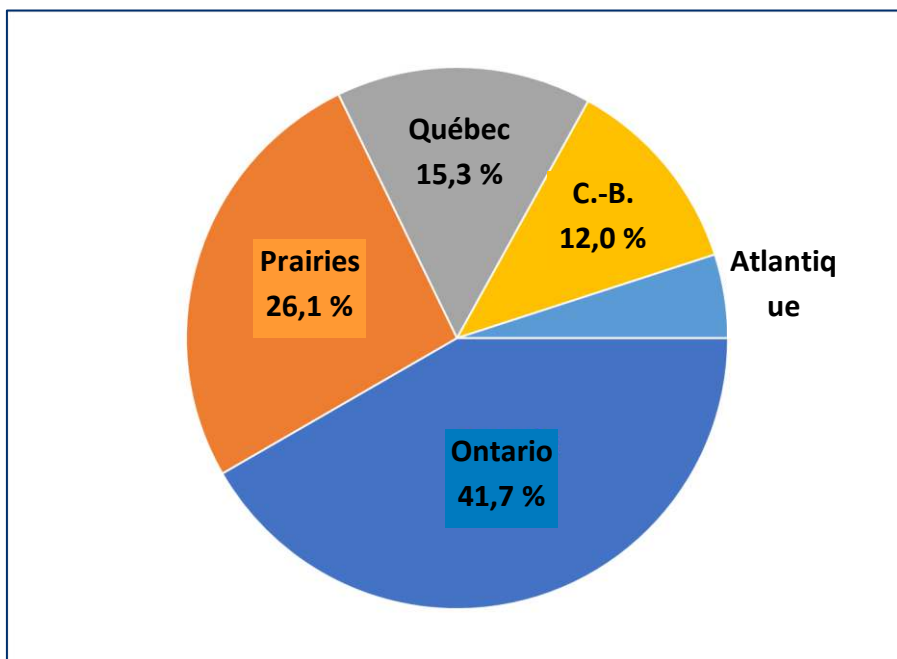
conjoncture, plus marquées. Dans le sillage de la pandémie de COVID-19 et de la récession qu'elle a causée, le second de ces deux cas est évidemment celui que s'applique le plus à la situation actuelle et prochaine du Canada; il convient de prendre en compte les retombées amont et aval indirectes correspondantes.

En incluant les effets amont (chaîne d'approvisionnement) et aval (dépenses de consommation), l'expansion des services de garde envisagée ci-dessus générerait après dix ans un total combiné de 9,4 milliards de dollars par an d'achats indirects en amont et en aval, soutenant quelque 78 000 emplois supplémentaires. Ces retombées viennent s'ajouter à la hausse de 9,6 milliards de dollars du PIB et à la création prévue de 211 000 postes (équivalents temps plein) dans le seul secteur des SÉGE. Sur une base annuelle (en supposant que l'expansion des SÉGE sera uniforme au cours de la décennie), ces retombées indirectes feraient croître le PIB de près d'un milliard de dollars, et créeraient environ 8 000 nouveaux emplois.

Il est intéressant de considérer la répartition régionale des retombées économiques directes et indirectes associées à l'introduction d'un régime universel de SÉGE. La portée nationale d'un tel régime signifie qu'il y aurait une répartition à grande échelle des emplois directs, des nouvelles constructions, des retombées le long de la chaîne d'approvisionnement et des autres avantages économiques. Cependant, vu l'hétérogénéité de l'offre actuelle de SÉGE d'une région à l'autre du Canada, l'établissement d'un indice de référence commun pour la couverture des SÉGE implique différents degrés d'expansion selon la province. Le Québec et certaines provinces de l'Atlantique ont aujourd'hui les systèmes les plus solides, et nécessiteraient donc un investissement relativement moindre pour atteindre le seuil de couverture universelle établi. Ces régions bénéficieraient quand même d'importants gains au chapitre du pouvoir de dépense et de la création d'emplois²⁹. Mais l'ampleur de l'expansion requise dans les SÉGE (et donc des gains qui en résultent pour l'emploi et l'activité économique) serait proportionnellement supérieure dans les régions où les SÉGE sont actuellement sous-développés, au premier chef les provinces des Prairies et l'Ontario, où les taux de couverture des SÉGE sont partout inférieurs à 30 %, nettement moins que dans les autres provinces. Pour ces provinces, l'atteinte du seuil de couverture universelle souhaité générerait donc, proportionnellement, plus d'emplois et de retombées économiques.

²⁹ Et vraisemblablement, puisque ces provinces ont déjà investi dans des réseaux de SÉGE plus ambitieux, elles recevraient également du gouvernement fédéral des allocations financières reflétant ces dépenses initiales plus élevées.

Figure 1. Répartition régionale des nouveaux emplois en SÉGE



Source : Calculs de l'auteur selon le tableau 17-10-0057-01 de Statistique Canada et Friendly et coll. (sous presse), comme décrit dans le texte.

La figure 1 illustre la répartition provinciale estimative des nouveaux emplois directs associés à la mise en place d'un régime national universel³⁰. (Cette répartition dépend à la fois de l'expansion proportionnelle des SÉGE requis dans chaque région et de la population globale de chaque région.) Ainsi, 40 % de ces nouveaux emplois se retrouveraient en Ontario, ce qui représente un peu plus que sa part de la population nationale. Plus du quart des nouveaux emplois seraient créés dans les trois provinces des Prairies, soit bien plus que leur part de la population. Elles bénéficieraient aussi de manière disproportionnée des autres retombées économiques d'un régime universel de SÉGE, dont l'augmentation du nombre de femmes dans la population active (les taux actuels sont inférieurs à la moyenne dans les principales cohortes d'âge de procréation, comme indiqué ci-dessous) et l'accroissement des recettes publiques provinciales. Ainsi, les provinces des Prairies et de l'Ontario seraient les principales « gagnantes » de ce régime; on peut donc s'attendre à ce que leurs gouvernements soutiennent avec enthousiasme le projet.

Une autre dimension régionale d'un déploiement de régime de SÉGE : les retombées profitant aux petites villes et aux régions rurales, dont bon nombre sont à l'heure actuelle totalement dépourvues de SÉGE collectifs. Encore une fois, le caractère

³⁰ Cette ventilation postule l'application d'un seuil de couverture et de ratios d'effectif communs dans chaque province.

universel du régime implique qu'on établira des SÉGE dans toutes les collectivités qui en ont besoin. Ce sont donc les petites villes et les régions rurales qui bénéficieront de manière disproportionnée des nouveaux emplois directs et indirects créés. De plus, les retombées de ces nouvelles installations sur la participation féminine au marché du travail (voir à ce sujet la prochaine section) seront particulièrement appréciables dans les communautés où les SÉGE sont aujourd'hui inexistantes ou presque. L'implantation progressive d'un régime universel national de SÉGE contribuerait donc, pour toutes ces raisons, à la vigueur économique régionale partout au Canada.

Estimation des retombées de catégorie B : hausse de l'offre de main-d'œuvre féminine

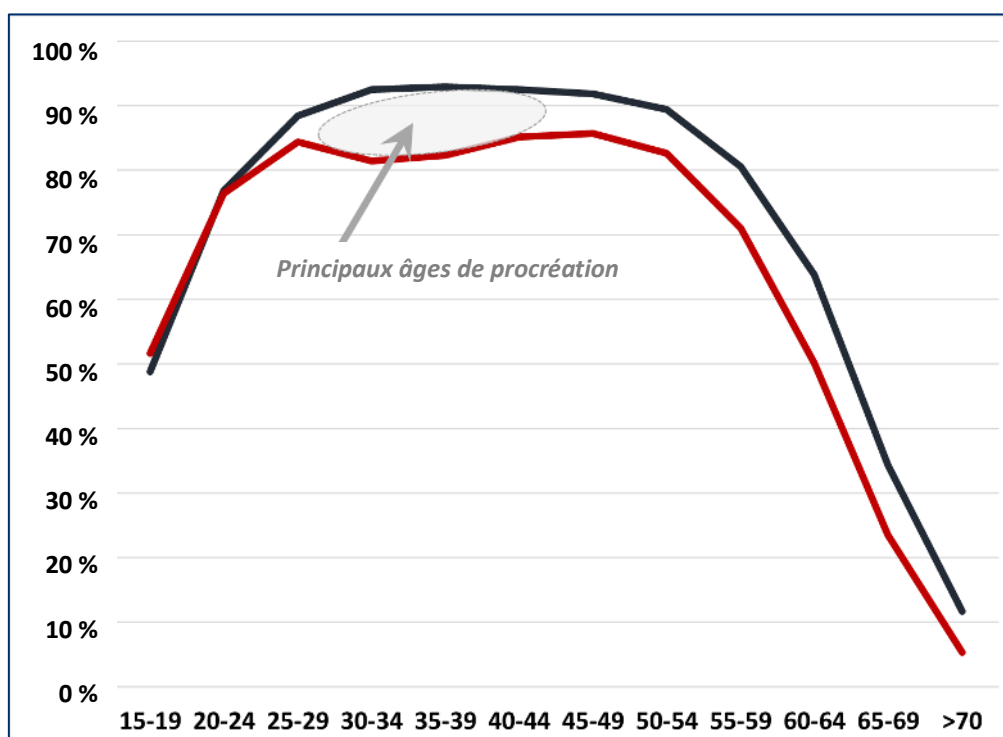
La participation des femmes au travail rémunéré a considérablement augmenté depuis un demi-siècle, passant d'environ 45 % des femmes de plus de 15 ans au milieu des années 1970 à plus de 60 % en 2019 – avant que la pandémie de COVID-19 ne frappe de plein fouet le marché du travail canadien³¹. En 2019, les femmes représentaient près de la moitié (47 %) de la population active totale. L'écart entre la participation des femmes et des hommes s'est considérablement rétréci, passant de 30 points au milieu des années 1970 à moins de 10 points en 2019. Cet amenuisement résulte à la fois d'une hausse de la participation féminine et d'une baisse de la participation masculine (dont la réduction durant cette période résulte de nombreux facteurs, notamment le départ à la retraite à un plus jeune âge et l'accroissement de la part des plus de 65 ans dans la population). L'augmentation de la participation des femmes au travail rémunéré a fortement stimulé l'emploi, la croissance économique et les revenus familiaux au Canada. Cette hausse est principalement attribuable aux jeunes femmes, et coïncide avec l'évolution des mentalités à l'égard du rôle économique et familial des femmes. En fait, pour la plus jeune cohorte de travailleurs (moins de 25 ans), on n'observe plus de différence entre la participation des hommes et des femmes au marché du travail.

Cependant, ces avancées dans l'amélioration de la participation féminine ont été inégales, et elles s'avèrent particulièrement faibles dans les principales cohortes d'âge de procréation. La figure 2 illustre les taux de participation par sexe et par cohorte d'âge pour 2019. Contrairement aux hommes, dont la participation au marché du travail croît régulièrement de 15 à 30 ans, pour ensuite demeurer constante (au-dessus de 90 %) jusqu'au milieu de la cinquantaine, la participation féminine décline après 25 ans et demeure ensuite bien inférieure à la participation masculine jusqu'à ce qu'elle se rétablisse quelque peu vers la fin de la quarantaine. L'âge moyen de la première maternité est maintenant de près de 30 ans (Provencher et coll., 2018). C'est dire que les mères d'enfants préadolescents d'aujourd'hui sont principalement âgées de 25 à 50 ans. Dans cette fourchette, l'écart entre la participation des femmes et des

³¹ Toutes les données de cette section ont été calculées à partir du tableau 14-10-0287-01 de Statistique Canada.

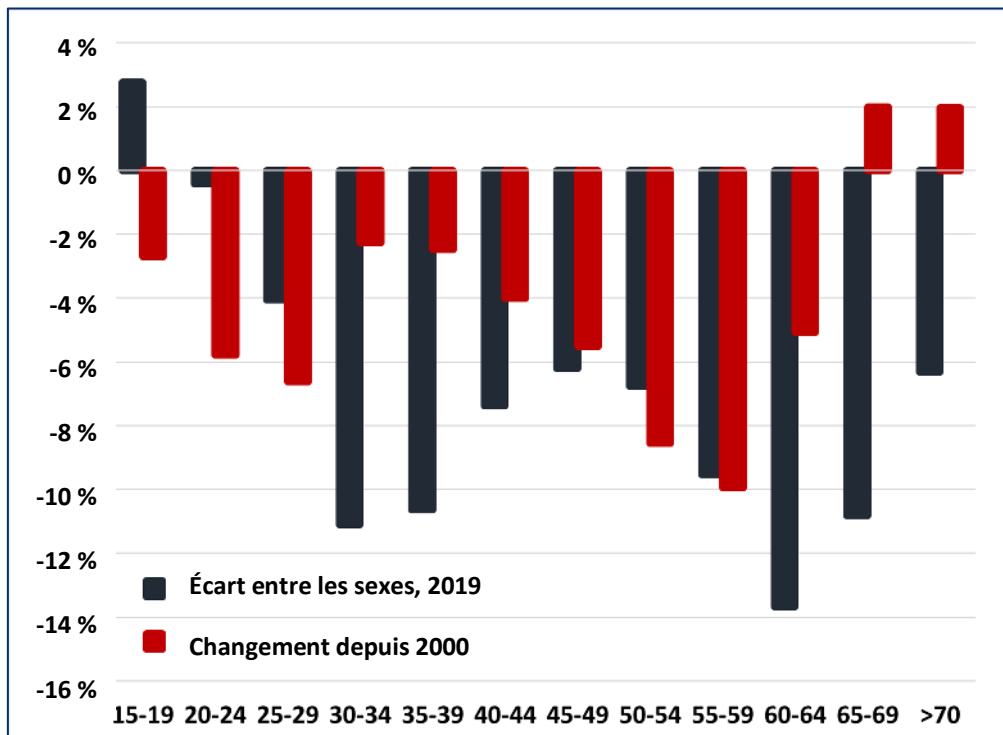
hommes est le plus marqué, et l'absence de SÉGE disponibles, abordables et de haute qualité est une entrave critique au travail rémunéré des femmes. Les femmes dans la trentaine sont particulièrement moins susceptibles que les hommes de faire partie de la population active, l'écart de participation hommes-femmes dépassant alors les dix points de pourcentage. Après cela, l'écart s'amenuise, pour ensuite augmenter à nouveau après 60 ans.

Figure 2. Participation à la population active selon l'âge et le sexe, 2019



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0327-01.

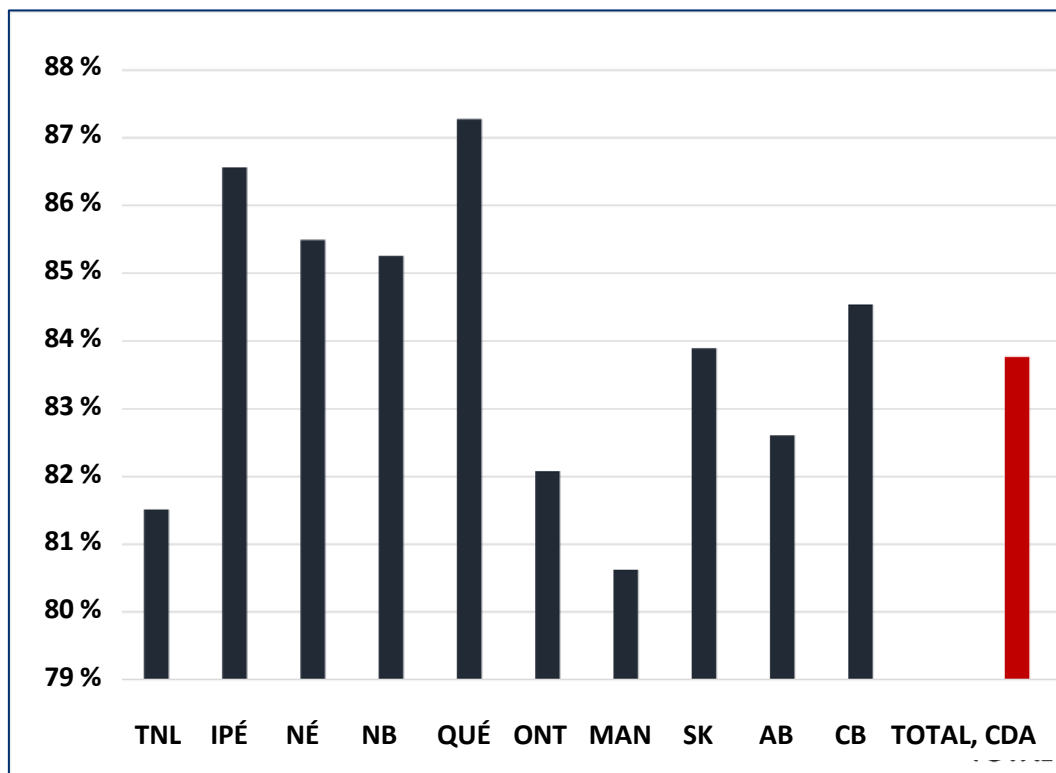
Figure 3. Écart de participation à la population active et changement selon l'âge



Source : Calculs de l'auteur selon le tableau 14-10-0327-01 de Statistique Canada.

L'écart de participation hommes-femmes est actuellement très fort aux principaux âges de procréation, mais c'est aussi dans cette cohorte que l'écart a le moins diminué depuis le début du siècle. Comme l'illustre la figure 3, l'écart de participation hommes-femmes s'est amenuisé pour toutes les cohortes d'âge de moins de 65 ans depuis 2000, mais *la plus faible diminution* s'observe chez les femmes dans la trentaine : seulement deux points de pourcentage depuis 2000, à savoir la moitié de la baisse globale. Ce constat vient confirmer à quel point une offre insuffisante de SÉGE entrave la participation féminine au travail rémunéré. Ces cohortes d'âge ont généralement des attitudes culturelles très favorables à une pleine participation des femmes au marché officiel du travail, mais la concrétisation de ce potentiel est entravée par la difficulté de concilier un travail payé avec les tâches ménagères non rémunérées.

Figure 4. Participation à la population active des femmes aux principaux âges de procréation, par province, 2019



Source : Calculs de l’auteur selon le tableau 14-10-0327-01 de Statistique Canada.

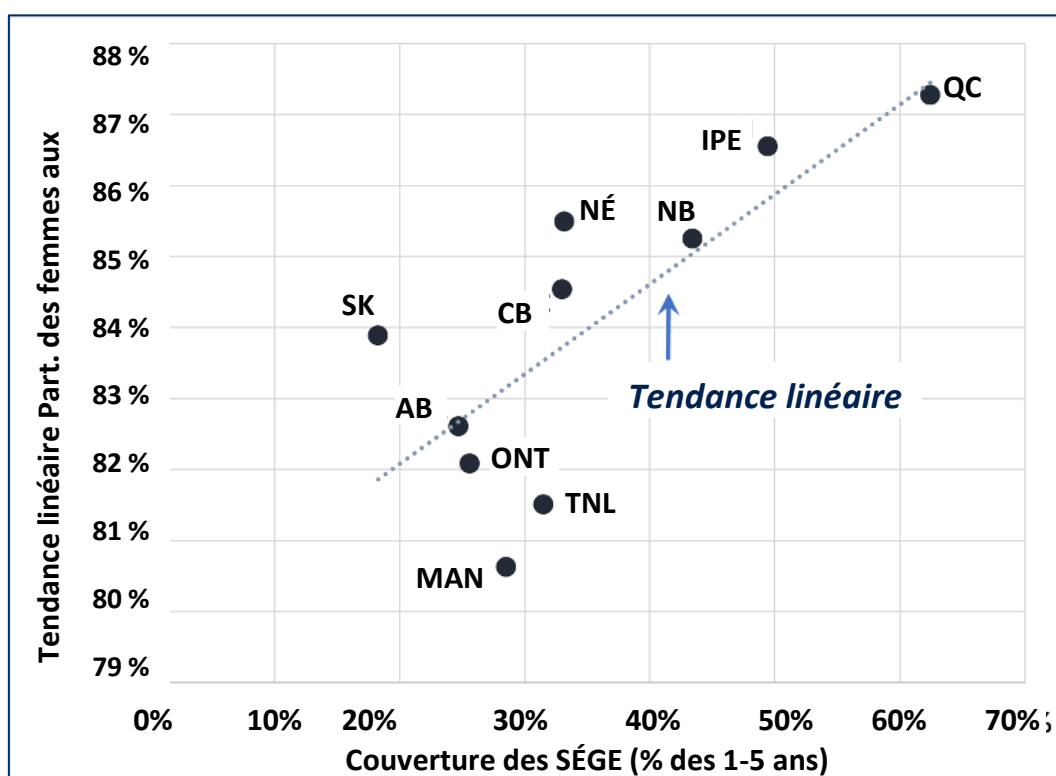
L’importance d’une politique sur les garderies pour la participation des femmes au marché du travail crève également les yeux dans toutes les provinces et parmi toutes les catégories démographiques. La figure 4 illustre les taux de participation à la population active, par province, des femmes de 25 à 50 ans (principale période de procréation) en 2019. Le Québec affiche le taux le plus élevé, suivi de l’Île-du-Prince-Édouard. Sans surprise, ces provinces possèdent les réseaux de garderies réglementées les plus solides au Canada. Au Québec, il y a suffisamment de places réglementées (dans les centres de la petite enfance officiels et les garderies en milieu familial réglementées) pour accueillir environ 62,5 % des enfants d’un à cinq ans; à l’Île-du-Prince-Édouard, cette proportion est tout juste inférieure à 50 % (deuxième rang au Canada)³². Par comparaison, la participation des femmes appartenant aux principaux âges de procréation s’avère la plus faible au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario et en Alberta. Encore une fois, on observe une corrélation générale entre ces résultats et le sous-développement relatif des réseaux de SÉGE : les plus faibles

³² Estimation du taux de fréquentation des garderies réglementées par les enfants d’un à cinq ans par province, selon les données de Friendly et coll. (sous presse) et le tableau 17-10-0057-01 de Statistique Canada, comme décrit dans la note de bas de page 14.

réseaux du Canada se situent en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et en Alberta, avec des taux de couverture inférieurs à 30 %.

La figure 5 met en rapport les taux de couverture des SÉGE réglementés par province (axe horizontal) et les taux de participation à la population active des femmes aux principaux âges de procréation (25 à 50 ans, axe vertical). Elle confirme une forte corrélation positive entre l'offre de SÉGE et la participation féminine au marché du travail.

Figure 5. Taux de couverture des SÉGE et participation des femmes appartenant aux principaux âges de procréation, par province, 2019



Source: Calculs de l'auteur selon les tableaux 14-10-0327-01 et 17-10-0057-01 de Statistique Canada et Friendly et coll. (sous presse), comme décrit dans le texte.

Cette corrélation peut être vérifiée statistiquement, comme le résume le tableau 5. Dans la colonne du milieu, la participation des femmes de 25 à 50 ans au marché du travail en 2019 est calculée par régression en regard de nos estimations du taux de couverture des SÉGE pour les enfants d'un à cinq ans. Au vu du coefficient de couverture, une augmentation de dix points de pourcentage du ratio ferait monter de 1,3 point de pourcentage la participation au marché du travail des femmes aux principaux âges de procréation. Le coefficient est fortement significatif³³, et la

³³ Au niveau de signification statistique de 1 %.

régression simple explique la variation interprovinciale de 56 % dans la participation des femmes de 25 à 50 ans. La colonne de droite résume une autre approche, soit la régression de la *différence* de participation hommes-femmes dans la cohorte des 25-50 ans sur la couverture estimative des SÉGE³⁴. Le coefficient ainsi obtenu (qui est également très significatif) révèle une relation un peu plus robuste : une hausse de dix points du taux de couverture réduit l'écart de participation de 1,7 point de pourcentage. Dans ce cas, les différences de taux de couverture expliquent la moitié de la variation interprovinciale dans l'écart de participation hommes-femmes.

Tableau 5			
Régression linéaire de la participation par rapport au taux de couverture des SÉGE			
		Variable dépendante	
		Participation des femmes (âges de procréation)	Écart de participation (âges de procréation)
Constante	Coefficient	0,795629	-0,13066
	Erreur-type	0,014642	0,021943
	Statistique t	54,33788	-5,95459
Pente			
Pente	Coefficient	0,126242	0,166967
	Erreur-type	0,039374	0,059007
	Statistique t	3,206222	2,829623
Valeur R2		0,56236	0,500211
Statistique f		10,27986	8,006768
Source : Calculs de l'auteur selon les tableaux 14-10-0327-01 et 17-10-0057-01 de Statistique Canada et Friendly et coll. (sous presse), comme décrit dans le texte.			

Ces données probantes (conformes aux publications citées précédemment) indiquent que l'introduction d'un régime de garde universel pour les enfants d'un à cinq ans aurait un impact significatif sur la participation au marché du travail des femmes appartenant à la principale cohorte d'âge de procréation. Pour avoir une estimation générale de la taille potentielle de cette hausse de participation au travail rémunéré, nous considérons deux scénarios : un cas « faible » où l'écart entre la participation des

³⁴ Le fait d'employer comme variable dépendante l'écart de participation hommes-femmes (plutôt que le taux de participation féminine) permet de contrôler statistiquement les facteurs spécifiques aux provinces qui pourraient avoir une influence égale sur les taux de participation masculine et les taux de participation féminine.

hommes et des femmes appartenant à la principale cohorte d'âge de procréation est réduit de moitié en raison de l'existence d'un régime de garde universel, et un cas « fort » où cet écart de participation est entièrement éliminé.

En 2019, l'écart global de participation pour les hommes et les femmes de la cohorte des 25 à 50 ans se situait à huit points de pourcentage, et le taux de couverture national des SÉGE pour les enfants d'un à ans était estimé à 35 %. L'atteinte de la cible de couverture de 92 % discutée précédemment relèverait ainsi le taux de couverture de 57 points de pourcentage. Selon les résultats ci-dessus de l'analyse de régression, la participation des femmes en âge de procréer s'accroîtrait de 7,2 à 9,5 points de pourcentage³⁵. Ces résultats sont conformes au scénario « fort », avec une complète harmonisation de la participation au marché du travail des femmes et des hommes de ces groupes d'âge. Une telle harmonisation a déjà été obtenue pour la jeune main-d'œuvre (moins de 25 ans). Dans cette optique, il n'est pas irréaliste de projeter une harmonisation complète des taux de participation. Cela dit, notre scénario « faible » présente un cas de sensibilité, qui prédit les effets sur l'emploi et l'économie advenant une hausse plus modeste de la participation féminine.

Il existe une deuxième catégorie de retombées pour l'emploi féminin qui résulteraient d'une expansion et d'une plus grande accessibilité des SÉGE. Parmi la population active, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi à temps plein. Dans tous les groupes d'âge, environ 75 % de la main-d'œuvre féminine travaille à temps plein, soit beaucoup moins que le 87 % de la main-d'œuvre masculine. Et le travail à temps partiel devient encore plus courant pour les femmes de 35 à 45 ans, dont certaines occupent un travail rémunéré en plus de s'occuper de leurs enfants : leur participation à l'emploi à temps partiel est supérieure de 14 points de pourcentage à celle des hommes du même âge. La prestation de SÉGE accessibles favorise la participation à l'emploi à temps plein chez les femmes. Il n'est donc pas surprenant que l'écart hommes-femmes quant à l'emploi à temps partiel soit moindre dans les provinces qui affichent un meilleur taux de couverture des services de garde (comme le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard). Cela constitue une deuxième catégorie de gains d'emploi découlant de l'expansion des SÉGE. Nous postulons que dans le passage d'un emploi à temps partiel à un emploi à temps plein, la hausse du nombre total d'heures travaillées équivaut à la moitié d'un poste équivalent temps plein³⁶. Comme pour notre évaluation de la participation féminine, notre scénario « fort »

³⁵ En multipliant la hausse de 57 points du taux de couverture des enfants d'un à cinq ans par les deux coefficients de pente indiqués au tableau 5 (0,126 et 0,167), on obtient une fourchette de 7,2 à 9,5 points dans l'amélioration de la participation féminine ou dans la réduction de l'écart de participation hommes-femmes.

³⁶ En supposant que la main-d'œuvre à temps partiel travaille en moyenne à mi-temps.

suppose une disparition totale du différentiel hommes-femmes relatif à l'emploi à temps plein. Le scénario « faible » suppose une baisse de moitié du différentiel.

Le tableau 6 estime l'impact combiné, sur l'offre de main-d'œuvre féminine dans la principale cohorte d'âge de procréation, de ces deux axes distincts de retombées : une plus grande participation au marché du travail et une meilleure capacité à travailler à temps plein. Réduire ou combler l'écart de participation des femmes de 25 à 50 ans ajouterait à l'offre de main-d'œuvre féminine de 250 000 à 500 000 travailleuses potentielles. Réduire ou combler l'écart hommes-femmes relatif à l'emploi à temps plein ajouterait presque 150 000 à 300 000 travailleuses supplémentaires (équivalent temps plein). Ensemble, ces deux axes de retombées représentent, relativement à l'offre de main-d'œuvre féminine, de 390 000 à 780 000 postes supplémentaires. Ces estimations ne tiennent pas compte des impacts potentiels sur l'offre de main-d'œuvre féminine débordant cette principale cohorte d'âge de procréation (25-50 ans). Les autres groupes d'âge pourraient également connaître des hausses d'offre de main-d'œuvre féminine, notamment les femmes plus jeunes qui ont une maternité plus précoce que la moyenne canadienne et les femmes plus âgées qui peuvent avoir sacrifié le travail rémunéré pour s'occuper de leurs petits-enfants. Il est donc possible que l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre féminine soit encore plus importante que celle indiquée au tableau 6.

Tableau 6		
Hausse de la participation féminine		
(milliers)		
	Scénario	
	Faible	Fort
Participation plus élevée	246	493
Davantage de travail à temps plein (ÉTP)	144	287
Total	390	780
Source : Calculs de l'auteur selon le tableau 14-10-0327-01 de Statistique Canada, comme décrit dans le texte.		

Cette meilleure capacité des femmes de travailler, en particulier dans la principale cohorte d'âge de procréation, générera à son tour un large éventail de retombées économiques et financières, dont nous estimons globalement ci-dessous l'ordre de grandeur (voir le résumé au tableau 7). Nous supposons que parmi les femmes qui viennent hausser l'offre de main-d'œuvre féminine, la proportion de celles qui trouveront un emploi est équivalente à la moyenne enregistrée durant la dernière décennie, où le taux de chômage moyen chez les femmes était de 6,9 %. L'augmentation de l'offre de main-d'œuvre féminine se fera progressivement sur

plusieurs années, au fil de l'expansion des services de garde, et l'action des habituels leviers politiques macroéconomiques devrait permettre à la majorité de ces nouvelles venues de trouver du travail (le chômage ne devrait donc pas augmenter)³⁷. Dans ce contexte, l'expansion des SÉGE ajouterait entre 363 000 et 726 000 postes à l'emploi féminin.

Tableau 7
Retombées macroéconomiques d'une participation accrue des femmes

	Scénario	
	Faible	Fort
Nouvelles venues (milliers)	390	780
Portion employée	93,1 %	93,1 %
En emploi (milliers)	363	726
Productivité (k\$ par employée)	120,9 \$	120,9 \$
Nouveau PIB (G\$)	43,9 \$	87,8 \$
Nouveaux revenus de travail (G\$)	22,3 \$	44,6 \$
Nouvelles recettes fiscales ¹ (G\$)		
Fédéral	6,1 \$	12,3 \$
Provincial	5,8 \$	11,6 \$
Total	12,0 \$	23,9 \$
Source : Calculs de l'auteur selon les tableaux 10-10-0015-01, 14-10-0017-01, 14-10-0022-01, 14-10-0327-01 et 36-10-0103-01 de Statistique Canada, comme décrit dans le texte.		
1. Comprend les cotisations sociales.		

Les biens et services produits grâce à cette hausse de l'emploi féminin apporteront une importante contribution au PIB global du Canada (également résumée au tableau 7). En appliquant la productivité moyenne de la main-d'œuvre enregistrée dans l'économie canadienne en 2019 (mesurée selon la valeur ajoutée par travailleur employé) au nombre estimatif de nouveaux travailleurs employés, nous calculons que la hausse de l'emploi féminin fera croître le PIB national de 44 à 88 milliards de dollars par an. À son tour, une production plus élevée fera croître aussi bien les revenus familiaux que les recettes publiques. En se fondant sur la part qu'occupait en 2019 la

³⁷ Bien entendu, le taux de chômage féminin est actuellement supérieur à cette moyenne à long terme en raison de la pandémie de COVID-19; il atteignait 8,5 % en octobre 2020. Mais il n'était que de 5,2 % en 2019, avant l'émergence de la pandémie. Ainsi, en tant qu'indice de référence pour le chômage à long terme, la moyenne décennale du taux de chômage féminin (6,9 %) représente un paramètre prudent qui autorise une période de chômage élevé, résultant de la pandémie, avant que les taux de chômage ne commencent à baisser.

rémunération de la main-d'œuvre dans le PIB total, environ la moitié de cette hausse du PIB se traduira par un accroissement des revenus de travail (soit une rémunération annuelle moyenne d'environ 60 000 \$ par nouveau travailleur employé). En même temps, les gouvernements (fédéral comme provinciaux) perçoivent automatiquement une part importante du nouveau PIB par le truchement de tout l'éventail des taxes, impôts et cotisations sociales (y compris l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et les primes d'indemnisation des accidents du travail). Nous projetons que l'augmentation de la participation et de l'emploi des femmes fera croître de 12 à 24 milliards de dollars par an l'ensemble des recettes publiques (à peu près également réparties entre le fédéral et les provinces).

Bien entendu, la matérialisation de ces hausses des niveaux de participation, d'emploi, de revenus et de recettes fiscales s'étalera sur plusieurs années, au fil de l'implantation progressive d'un régime universel de SÉGE. En supposant que les gains d'emploi auront lieu durant la période de dix ans considérée ci-dessus, la hausse de l'emploi féminin ferait annuellement croître d'environ 0,2 à 0,4 point de pourcentage le taux annuel de croissance du PIB canadien pendant cette période³⁸, en sus des gains de PIB résultant d'une production accrue de SÉGE, comme décrit aux tableaux 2 et 4.

³⁸ Une fois concrétisée la hausse des taux de participation et d'emploi des femmes, cet élan supplémentaire à la croissance annuelle du PIB est épuisé, mais le *niveau* du PIB (et des flux qui s'y rattachent, comme la rémunération de la main-d'œuvre et les recettes publiques) atteint se maintient.

Estimation des retombées de catégorie C : amélioration des capacités des bénéficiaires

Dans la mise en place d'un régime universel de SÉGE de haute qualité, la catégorie de retombées économiques peut-être la plus importante, mais aussi la plus difficile à quantifier, concerne l'incidence durable des SÉGE sur les capacités des jeunes enfants qui en bénéficient. Comme on l'a vu précédemment, la littérature relève d'importants impacts positifs sur les compétences cognitives et sociales des enfants qui profitent de SÉGE de haute qualité, impacts qui à leur tour améliorent de façon durable leurs perspectives sociales et économiques et leur qualité de vie, tout en réduisant l'incidence des problèmes de santé, de grossesse non désirée, de criminalité et d'autres dysfonctionnements. Les retombées sociales plus globales incluent un renforcement de la cohésion sociale et du sentiment de citoyenneté, un meilleur respect des droits des enfants et une réduction des inégalités. Sur le plan économique, ces retombées se manifestent concrètement par une hausse des niveaux de revenus pour les enfants bénéficiaires de SÉGE de qualité, une amélioration de leurs résultats scolaires et de leur productivité, un accroissement des recettes publiques et une diminution des dépenses fiscales (pour les soins de santé, l'aide sociale, les services policiers et correctionnels, etc.). Les retombées s'avèrent les plus marquées pour les enfants des ménages à faible revenu, montrant ainsi la capacité d'un régime universel de SÉGE d'améliorer l'égalité sociale. On comprendra sans peine la difficulté de quantifier ces retombées étendues et durables, en raison de leur hétérogénéité et de leur incidence à long terme, mais des études rigoureuses menées au Canada et à l'étranger (dont nous avons cité certains exemples représentatifs ci-dessus) en confirment le caractère à la fois substantiel et vérifiable.

Il ne relève pas de notre mandat d'apporter une contribution originale aux connaissances concernant ces retombées économiques et sociales plus globales et à long terme d'un régime universel de SÉGE de haute qualité. Mais pour simplement présenter un « ordre de grandeur » général de l'échelle potentielle de ces retombées, considérons trois exemples simples :

i) Capacité accrue de générer des revenus. Plusieurs études longitudinales à long terme ont indiqué que les enfants qui bénéficient de SÉGE de haute qualité ont, par rapport à leurs pairs qui n'en bénéficient pas, un avantage à vie sur le plan des revenus

personnels. Une analyse de la littérature suggère un différentiel positif de 1,3 à 3,5 %³⁹. Bien entendu, ces retombées en matière de revenus prennent des décennies à se concrétiser pleinement, car les enfants qui profitent de SÉGE doivent finir leur scolarité (y compris postsecondaire), gravir les échelons de l'emploi, pour ensuite gagner les salaires plus élevés. En supposant que la mise en place d'un régime universel entraîne une hausse de 57 % des nouveaux arrivants sur le marché du travail ayant profité de SÉGE de qualité (soit la cible de couverture de 92 % moins les 35 % qui en bénéficient déjà)⁴⁰, on peut s'attendre à ce que le surcroît salarial de 1,3 % à 3,5 % touche, à terme, 57 % de la population active. En chiffres de 2020 (sans tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique durant la période de transition), cela équivaut à une hausse globale annuelle des revenus de 15 à 35 milliards de dollars.

ii) Productivité accrue. L'éventuelle hausse de revenus des bénéficiaires des SÉGE repose au fond sur la hausse de productivité des adultes au travail ayant reçu dans leur jeune enfance des SÉGE de haute qualité (et qui ont ensuite obtenu une meilleure scolarisation et de meilleurs emplois). Mais seule une partie de ces gains de productivité se traduit par de meilleurs salaires. D'après la part actuelle de la rémunération de la main-d'œuvre dans la production totale, la hausse totale de PIB associée à cette hausse de productivité serait de 30 à 70 milliards de dollars par an. En recourant à une autre méthodologie, le U.S. Council of Economic Advisers estime que chaque augmentation de dix points de pourcentage des taux de participation aux SÉGE résulte finalement en une hausse constante du PIB national de 0,125 % à 0,35 %⁴¹. Pour l'augmentation de 57 points du taux de couverture envisagée dans les simulations concernant l'implantation d'un régime universel de SÉGE, cela signifie que le PIB canadien pourrait potentiellement augmenter de 16 à 45 milliards de dollars, en chiffres de 2020. D'une méthode à l'autre, les gains de productivité générés par une main-d'œuvre ayant bénéficié de SÉGE sont considérables.

iii) Réduction des coûts de santé, de services sociaux et de justice pénale. Il existe de nombreux indicateurs de la corrélation qui existe entre d'une part les niveaux de scolarité et de revenus des individus et d'autre part l'incidence de problèmes de santé et d'interaction avec les services sociaux, le soutien du revenu et le système de justice

³⁹ Voir Cascio et Schanzenbach (2013).

⁴⁰ Comme les enfants de ménages à revenu élevé bénéficient actuellement d'une façon disproportionnée de SÉGE collectifs, le nouveau groupe (qui n'aurait pas bénéficié de SÉGE sans le nouveau régime universel) représente les enfants dont les gains d'habiletés cognitives et autres sont le plus manifestes; en effet, les études démontrent que ces gains sont particulièrement marqués pour les enfants des ménages à faible revenu.

⁴¹ Des études américaines ont observé des taux de diplomation secondaire de 8 à 17 points de pourcentage plus élevés pour les bénéficiaires de SÉGE de qualité; voir Executive Office of the U.S. President (2015).

pénale. Les personnes plus scolarisées et mieux rémunérées sont habituellement en meilleure santé, moins susceptibles de dépendre, tout au long de leur vie, de programmes sociaux comme le soutien au revenu, et beaucoup moins susceptibles d'être arrêtées, condamnées ou incarcérées. Encore une fois, la nature diversifiée et à long terme de ces impacts les rend difficiles à quantifier. Considérons toutefois une seule chaîne de causalité : les bénéficiaires de SÉGE sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme secondaire⁴², et les dépenses publiques en santé pour les personnes qui ne terminent pas leurs études secondaires sont en moyenne, par année et par personne, de 800 \$ supérieures (ou 70 %) à celles des individus ayant terminé leur secondaire (Conference Board du Canada, 2019, p. 15). Appliqué au contexte national, ce constat laisse envisager des économies potentielles en soins de santé de l'ordre de 2,5 à 5,5 milliards de dollars par année (en chiffres de 2020)⁴³, une fois que l'ensemble de la population reflétera le flux accru de bénéficiaires d'un régime universel de SÉGE. Les autres retombées sociales et financières pourraient être encore plus importantes.

Ces trois exemples ne visent qu'à donner des estimations générales, à titre de référence, de l'éventuelle ampleur des retombées économiques, sociales et financières à long terme générées par les investissements dans un régime universel de SÉGE. Considérant l'incertitude inhérente à ces calculs, nous ne les incluons pas dans nos estimations sommaires (présentées ci-dessous) des retombées économiques et financières combinées et plus immédiates de l'expansion des SÉGE. Quelle que soit la mesure adoptée, les investissements dans la santé, la sécurité et l'éducation des enfants contribueront de manière décisive et durable au bien-être, à la cohésion et à la prospérité de la société canadienne. Bien que difficiles à quantifier, ces retombées sont importantes et substantielles, et elles confirment la nécessité d'aller rapidement de l'avant avec un régime universel de SÉGE.

⁴² Des études américaines ont observé des taux de diplomation secondaire de 8 à 17 points de pourcentage plus élevés pour les bénéficiaires de SÉGE de qualité; voir Executive Office of the U.S. President (2015).

⁴³ En utilisant la hausse du taux de diplomation secondaire citée dans la note de bas de page précédente.

Conclusion : résumé des retombées et leviers politiques

Dans la discussion précédente, nous avons cerné et globalement quantifié l'ordre de grandeur de trois catégories distinctes de retombées économiques découlant de la mise en œuvre au Canada d'un régime universel de SÉGE de haute qualité. Ces retombées estimatives sont résumées au tableau 8.

Tableau 8				
Sommaire des retombées économiques de l'implantation d'un régime universel de SÉGE				
Nature des retombées	Horizon temporel	PIB (G\$)	Emplois (milliers)	Recettes publiques (G\$)
Catégorie A : empreinte économique d'une production accrue de SÉGE				
Production directe	Sur dix ans	9,6 \$	211	2,5 \$
Construction		-	8	-
<u>Effets indirects</u>		<u>9,4 \$</u>	<u>78</u>	<u>2,5 \$</u>
Sous-total ¹		19 \$	290	5 \$
Catégorie B : hausse de l'offre de main-d'œuvre féminine				
Participation accrue	Sur dix ans et plus	44-88 \$	230-460	12-24 \$
<u>Hausse du nombre d'équivalents temps plein (ÉTP)</u>			<u>135-270</u>	
Sous-total			363-726	
TOTAL A + B		63-107 \$	650-1015	17-29 \$
Catégorie C : capacités accrues des bénéficiaires des SÉGE				
Amélioration des revenus, de la productivité et de la situation sanitaire/sociale/financière des bénéficiaires des SÉGE	À très long terme (20+ années)	30 \$ ou plus?		
Source : Calculs de l'auteur, comme décrit dans le texte.				
1. Nous avons rajusté les sous-totaux estimatifs pour exclure la double comptabilisation des impacts sur la construction et la chaîne d'approvisionnement.				

Entreprendre de fournir des SÉGE professionnels, accessibles et de haute qualité à chaque famille qui le souhaite implique un très substantiel investissement de ressources. Cet investissement engendrera une série tout aussi impressionnante de retombées économiques. La principale source de retombées réside dans l'accroissement de l'offre de main-d'œuvre féminine et de l'emploi féminin qui découlera de la disponibilité de SÉGE accessibles, peu coûteux et de haute qualité. Un plus grand nombre de femmes se joindront à la population active, et davantage de femmes occupant un emploi pourront travailler à temps plein. Dans un contexte macroéconomique approprié (où la totalité ou la quasi-totalité de la main-d'œuvre disponible occupe un emploi productif), cela pourrait créer jusqu'à 725 000 emplois supplémentaires et relever le PIB de 88 milliards de dollars. En outre, le travail et la production directement et indirectement associés à l'expansion des SÉGE stimuleront fortement la prestation de services, l'emploi et les revenus au cours de l'implantation du nouveau régime universel. Durant les dix années de la mise en place du régime universel, il se créera quelque 211 000 emplois dans le secteur des SÉGE, ce qui représente une valeur ajoutée de près de dix milliards de dollars. On assisterait à la création de presque autant de PIB et de près de 80 000 emplois supplémentaires dans les industries amont et aval dont les activités dépendent du secteur des SÉGE.

Dans ces deux catégories de retombées (que nous avons appelées catégories A et B), la mise en œuvre d'un régime universel de SÉGE relèverait le PIB du Canada de 63 à 107 milliards de dollars par an après dix ans et ajouterait entre 650 000 et un million d'emplois à un marché du travail aux prises avec la pandémie de COVID-19 et la récession qu'elle a provoquée. Tout ce travail et cette production supplémentaires viennent inévitablement gonfler fortement les recettes publiques. À la lumière des paramètres fiscaux agrégés dont nous disposons, nous estimons que les recettes publiques bénéficieraient d'une injection totale combinée de 17 à 29 milliards de dollars supplémentaires, répartis à peu près également entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ces nouvelles recettes suffiront amplement à payer même les plus ambitieux des nouveaux régimes de SÉGE actuellement proposés et à l'étude au

Canada⁴⁴. Cette analyse confirme donc que l'expansion des SÉGE est une initiative sociale et économique qui s'autofinance, littéralement⁴⁵.

Enfin, nous mentionnons au bas du tableau 8 la catégorie à plus long terme, difficile à quantifier, mais très importante des retombées économiques et sociales qui résulteraient d'une amélioration des capacités et des habiletés des futurs travailleurs et citoyens ayant bénéficié de SÉGE de haute qualité dans leur petite enfance – mais qui n'auraient pas pu en profiter sans régime élargi et universel. Comme discuté précédemment, l'ordre de grandeur d'une partie seulement de ces retombées à long terme pourrait facilement ajouter au moins 30 milliards de dollars au PIB annuel (en chiffres réels de 2020) et permettre d'économiser des milliards de dollars par année. En raison de leur nature diffuse et à long terme, nous n'avons pas inclus les retombées de « catégorie C » dans le total de nos estimations des gains plus immédiats au chapitre du PIB et de l'emploi. Mais elles doivent néanmoins être considérées comme des motifs additionnels pour investir dans l'éducation, le bien-être et une pleine participation de la petite enfance.

Il ne faut pas oublier qu'environ la moitié des retombées financières générées par l'expansion des SÉGE profitent aux gouvernements provinciaux. Cependant, la majeure partie des nouvelles dépenses envisagées dans le débat public actuel proviendraient du niveau fédéral. Dans ce contexte, les provinces « écrémeraient » les retombées économiques et financières d'un régime largement financé par leur vis-à-vis fédéral. Cette situation devrait être prise en compte dans l'évaluation des réponses provinciales aux propositions de SÉGE que le gouvernement fédéral mettra de l'avant dans les prochains mois. Il serait raisonnable que les provinces contribuent aux coûts du nouveau régime - et qu'à tout le moins, elles n'y fassent pas obstacle avec des exigences indues (sur la conception du régime, les normes réglementaires et de qualité, etc.). Considérant les très importantes retombées financières qu'ils retireraient de la mise en œuvre d'un régime universel et national de SÉGE, à un moment où ils sont tous profondément embourbés dans des déficits, les

⁴⁴ Par comparaison, les scénarios d'expansion des SÉGE mis de l'avant par Un Enfant Une Place (2020), le Centre canadien de politiques alternatives (2020) et Yalnizyan et McCuaig (2020) estiment qu'une implantation progressive d'un régime universel de SÉGE ferait grimper de huit à dix milliards de dollars, au cours des cinq prochaines années, le total des dépenses fédérales consacrées aux SÉGE. Des montants supplémentaires seraient versés dans les années suivantes, vraisemblablement étayés par les contributions provinciales.

⁴⁵ Comme mentionné précédemment, d'autres chercheurs ont également constaté que les retombées financières de l'expansion des SÉGE dépassent ses coûts : voir par exemple Fortin et coll. (2012) ou Fairholm et Anderson (2017).

gouvernements provinciaux ne peuvent certainement pas se permettre de faire la fine bouche : à cheval donné, on ne regarde pas la bride.

En résumé, ces simulations viennent confirmer que l'implantation même tardive d'un régime universel de SÉGE au Canada contribuerait beaucoup à relancer l'économie du Canada après les événements sans précédent de l'année dernière. Ce programme stimulerait immédiatement la création de dizaines de milliers de nouveaux emplois dans l'industrie des SÉGE et dans les secteurs connexes au fil de son déploiement, à un rythme qui ne démentirait pas pendant une décennie. Une plus grande disponibilité de SÉGE permettrait à des centaines de milliers de femmes de contribuer à l'offre de main-d'œuvre féminine, ce qui donnerait un élan fort bienvenu à l'emploi et à la reprise économique. À long terme, la bonification des capacités économiques, sociales et sanitaires d'une future génération de travailleurs et de citoyens ayant bénéficié de SÉGE professionnels de haute qualité à cette période cruciale de leur développement bénéficierait de façons diverses mais importantes à l'économie canadienne.

La mise en œuvre d'un régime universel de SÉGE au Canada n'a que trop tardé. Les initiatives antérieures ont frôlé la concrétisation d'un tel investissement qui se fait attendre. Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, le Canada a plus que jamais besoin des retombées économiques que générerait un régime de SÉGE. Investir dans un régime universel de SÉGE est une évidence économique qui va littéralement s'autofinancer. Le moment est venu, pour les autorités fédérales et provinciales, d'agir rapidement en ce sens.

Références

Alexander, Craig, et Dina Ignjatovic (2012). *Early Childhood Education has Widespread and Long Lasting Benefits* (Toronto: TD Economics),
https://www.td.com/document/PDF/economics/special/di1112_EarlyChildhoodEducation.pdf

Altus Group (2020). *2020 Canadian Cost Guide* (Toronto: Altus Group).

Australian Institute of Health and Welfare 2015. « Literature review of the impact of early childhood education and care on learning and development », Document de travail, Cat. no. CWS 53. Canberra: AIHW,
<https://www.aihw.gov.au/getmedia/321201fc-ca0c-4c20-9582-7c3dc5c9d1b9/19438.pdf.aspx?inline=true>

Barnett, W. Steven (2008). « Preschool Education and Its Lasting Effects: Research and Policy Implications », Boulder and Tempe: Education and the Public Interest Center & Education Policy Research Unit, <http://epicpolicy.org/publication/preschooleducation>.

Bartik, T. J. (2006). *The Economic Development Benefits of Universal Preschool Education Compared to Traditional Economic Development Programs*. W.E. Upjohn Institute for Employment Research.

Ministère du développement de l'enfance et de la famille de la C.-B. (2020). « Childcare BC: New Spaces Fund Funding Guidelines, 2020/21 » (Victoria : Ministère du développement de l'enfance et de la famille de la C.-B.),
https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/family-and-social-supports/child-care/running-a-daycare-or-preschool/newspaces_fund_guide.pdf.

Beach, Jane, et Martha Friendly (2005). « Child Care Centre Physical Environments » (Toronto: Childcare Resource and Research Unit),
http://www.childcarequality.ca/wdocs/QbD_PhysicalEnvironments.pdf.

Bivens, Josh, Emma García, Elise Gould, Elaine Weiss et Valerie Wilson (2016). « It's time for an ambitious national investment in America's children » (Washington : Economic Policy Institute), <https://www.epi.org/publication/its-time-for-an-ambitious-national-investment-in-americas-children/>.

Bradshaw, James (2020). « Scotiabank CEO calls on Ottawa to boost child-care supports », *Globe and Mail*, 20 septembre,

<https://www.theglobeandmail.com/business/article-scotiabank-ceo-brian-porter-calls-on-ottawa-to-take-measures-to/>.

Calman, Leslie, et Linda Tarr-Whelan (2005). « *Early Childhood Education Programs. Early Childhood Education for All: A Wise Investment* (New York: Legal Momentum), <https://web.mit.edu/workplacELCCnter/docs/Full%20Report.pdf>.

Campbell, Frances A. et Craig T. Ramey. 1995. « Cognitive and School Outcomes for High-Risk African-American Children at Middle Adolescence: Positive Effects of Early Intervention. » *American Educational Research Journal*, 32(4): 743-772

Centre canadien de politiques alternatives (2020). *Alternative Federal Budget Recovery Plan* (Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives), <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2020/07/AFB%202020%20recovery%20plan.pdf>.

Cascio, Elizabeth U. et Diane Schanzenbach (2013). « The Impacts of Expanding Access to HighQuality Preschool Education,» *Brookings Papers on Economic Activity*: 127-192

Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance (2009). *Literature Review of Socioeconomic Effects and Net Benefits* (Ottawa : Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance), http://www.ccsccssge.ca/sites/default/files/uploads/Projects-Pubs-Docs/2.8-WFS_LitSocioMain_Eng.pdf.

Un enfant Une Place (2020). *Stratégie pour la relance : faire des services de garde à l'enfance abordables une réalité pour TOUS*, <https://timeforchildcare.ca/strategie-pour-la-relance-faire-des-services-de-garde-a-lenfance-abordables-une-realite-pour-tous/?lang=fr>.

Services à l'enfance, Ville de Toronto (2016). « *Child Care Design & Technical Guideline*» (Toronto : Ville de Toronto), <https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2017/12/8641-CS-childcaredesign.pdf>.

Community Care Facilities Licensing (2020). « *Design Resource for Child Care Facilities* », Vancouver: Vancouver Coastal Health, <http://www.vch.ca/Documents/Design-resource-for-Child-care-facilities.pdf>.

Conference Board du Canada (2019). *The Economic Case for Investing in Education*, préparé pour la Fédération des enseignantes/enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, juin, <https://betterschoolsstrongereconomy.ca/wp-content/uploads/2019/06/Economic-Case-for-Investing-in-Education-Conference-Board-of-Canada.pdf>.

Currie, Janet. 2001. « Early Childhood Education Programs. » *Journal of Economic Perspectives*, 15(2): 213-238

Dixon, Janine (2020). « Simulations of increased government expenditure in the care sectors » (Canberra: National Federation of Australian Women), <https://nfaw.org/wp-content/uploads/2020/10/Appendix-A.pdf>.

Duncan, Greg J. et Katherine Magnuson (2013). « Investing in Preschool Programs », *Journal of Economic Perspectives* 27(2): 109-132

Executive Office of the President of the United States (2015). *The Economics of Early Childhood Investments* (Washington : Executive Office of the President of the United States), https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/docs/early_childhood_report_update_final_non-embargo.pdf.

Fairholm, Robert, et Lynell Anderson (2017). « Socio-economic impact analysis of the \$10 a day child care plan for British Columbia » (Vancouver: Early Childhood Educators of BC), https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/10aday/pages/357/attachments/original/1484678670/10aDay_C4SE_economist_report.pdf?1484678670.

Fortin, P., L. Godbout, et S. St-Cerny (2012). « Impact of Quebec's Universal Low-Fee Childcare Program on Female Labour Force Participation, Domestic Income, and Government Budget » (Sherbrooke: Université de Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques), https://www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/News/Fortin-Godbout-St_Cerny_eng.pdf.

Friendly, Martha, Elise Larsen, Laura Feltham, Bethany Grady, Barry Forer, et Michelle Jones (2018). *Early Childhood Education and Care in Canada 2016*, 11e édition (Toronto : Childcare Resource and Research Unit).

Friendly, M., Feltham, L. Mohamed, S., Vickerson, R. et Nguyen, T. (sous presse). *Early Childhood Education and Care in Canada 2019*, 12e édition (Toronto : Childcare Resource and Research Unit).

Gouverneure générale du Canada (2020). « Un Canada plus fort et plus résilient », Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la quarante-troisième législature du Canada, le 23 septembre 2020, https://www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/documents/pm/SFT_2020_FR_WEB.pdf.

Green, David A., Gaëlle Simard-Duplain, et Henry E. Siu (2020). « In-Person K-12 Schooling is Essential to the Canadian Economy », *Intelligence Memos*, Toronto: C.D. Howe Institute, 2 novembre, https://www.cdhowe.org/sites/default/files/IM-Green%20Duplain%20Siu_2020-1102.pdf.

Heckman, James. J., Jora Stixrud, et Sergio Urzua (2006). « The Effects of Cognitive and Noncognitive Abilities on Labor Market Outcomes and Social Behavior », *Journal of Labor Economics* 24(3), pp. 411-482.

Heckman, James J., et Dimitri V. Masterov (2007). « The Productivity Argument for Investing in Young Children, NBER Working Paper #13016 (Cambridge: National Bureau of Economic Research), <https://www.nber.org/papers/w13016.pdf>.

Heckman, James J., Seong Hyeok Moon, Rodrigo Pinto, Peter A. Savelyev, et Adam Yavitz. « The Rate of Return to the High/Scope Perry Preschool Program », *Journal of Public Economics*, 94(1): 114-128

Herbst, Chris M. 2014. « Universal Child Care, Maternal Employment, and Children's Long-Run Outcomes: Evidence from the U.S. Lanham Act of 1940. » IZA Discussion Paper No. 7846 (Revised November 2014).

Herbst, Chris M. et Erdal Tekin. (2010). « The Impact of Child Care Subsidies on Child Well-being: Evidence from Geographic Variation in the Distance to Social Service Agencies. » Working Paper 16250. Cambridge, Mass. : National Bureau of Economic Research (August).

Lefebvre, Pierre, Philip Merrigan, et Matthieu Verstraete (2009). « Dynamic labour supply effects of childcare subsidies: Evidence from a Canadian natural experiment on low-fee universal child care », *Labour Economics* 16(5), pp. 490-502.

McCain, Margaret, Fraser Mustard, et Kerry McCuaig (2011). *Early Years Study 3: Making Decisions, Taking Action (Toronto : McCain Family Foundation)*, <http://ELCCreport.ca/media/uploads/pdfs/early-years-study3-2011.pdf>.

McGinn, Dave (2020). « Low enrolment, PPE costs push child-care centres across Canada to edge of insolvency », *Globe and Mail*, 25 septembre, <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-low-enrolment-ppe-costs-push-child-care-centres-across-canada-to-edge/>.

Organisation pour la coopération et le développement économiques (2011). *Investing in High-Quality Early Childhood Education and Care* (Paris: OECD), <https://www.oecd.org/education/school/48980282.pdf>.

Provencher, Claudine, Anne Milan, Stacey Hallman et Carol D'Aoust (2018). *Fécondité : aperçu, 2012 à 2016*, Statistique Canada, no 91-209X au catalogue, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-209-x/2018001/article/54956-fra.htm>.

Reynolds, Arthur J., Judy A. Temple, Suh-Ruu Ou, Irma A. Arteaga, et Barry A.B. White. 2011. « School-Based Early Childhood Education and Age-28 Well-Being: Effects by Timing, Dosage, and Subgroups » *Science*, 333(6040): 360-364.

Saba, Rosa (2020). « Business leaders welcome child-care strategy and wage subsidy extension », *Toronto Star*, 23 septembre, <https://www.thestar.com/business/2020/09/23/business-leaders-welcome-child-care-strategy-and-wage-subsidy-extension.html>.

Scott, Katherine (2020). « Left behind: Two decades of economic progress for single mothers at risk of being wiped out », *blogue Behind the Numbers*, 16 septembre, Centre canadien de politiques alternatives, <https://behindthenumbers.ca/2020/09/16/left-behind-two-decades-of-economic-progress-for-single-mothers-at-risk-of-being-wiped-out/>.

Statista (2020). « Construction costs of buildings in Ontario, Canada in 2019, by select building type », <https://www.statista.com/statistics/972912/-building-costs-ontario-canada-by-type/>.

Statistisk Sentralbyrå, Norvège (2020). « Kindergartens », 13 mars, <https://www.ssb.no/en/barnehager/>.

UNICEF Canada. 2020. *Worlds Apart: Canadian Companion to UNICEF Report Card 16* (Toronto : UNICEF Canada), https://oneyouth.unicef.ca/sites/default/files/2020-09/UNICEF%20RC16%20Canadian%20Companion%20EN_Web.pdf.

Warner, Mildred, et Zhilin Liu (2006). « The Importance of Child Care in Economic Development: A Comparative Analysis of Regional Economic Linkage », *Economic Development Quarterly* 20(1), pp. 97-103.

Weiss, Elaine, et Richard Brandon (2010). *The Economic Value of the U.S. Early Childhood Sector* (Washington, Pew Center on the States), <http://readynation.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/The-Economic-Value-of-The-U.S.-Early-Childhood-Sector.pdf>.

Yalnizyan, Armine (2020). « COVID-19's impact: not recession, but a completely different economics », *Toronto Star*, 9 avril, <https://www.thestar.com/opinion/contributors/2020/04/09/covid-19s-impact-not-recession-but-a-completely-different-economics.html>.

Yalnizyan, Armine, et Kerry McCuaig (2020). « A Year-By-Year Approach to Investing in Early Learning and Child Care », Toronto, Atkinson Foundation,

<https://atkinsonfoundation.ca/atkinson-fellows/posts/a-year-by-year-approach-to-investing-in-early-learning-and-child-care/>.

Yussuff, Hassan, et Goldy Hyder (2020). « There is no economic recovery without adequate child care », Toronto Star, 2 juin, <https://www.thestar.com/opinion/contributors/2020/06/02/there-is-no-economic-recovery-without-adequate-child-care.html>.